

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2017

31 août 2011

SOMMAIRE

| | | | |
|--|-------|--|-------|
| Alor S.A. | 96813 | Cidron Silicon S.à r.l. | 96795 |
| Alpha Personnel System S.A. | 96813 | Cidron Silicon Two S.à r.l. | 96795 |
| Andelle SA | 96813 | Claudine S.A. | 96805 |
| Angsberstuff | 96814 | Clayax Acquisition Luxembourg 1 S.à.r.l. | 96795 |
| Aquarius Investholding S.à r.l. | 96814 | Clemalux S.à r.l. | 96805 |
| Arca S.à r.l. | 96815 | CLOF II Luxembourg S.à r.l. | 96805 |
| ARE Büchsenstrasse S.à.r.l. | 96814 | Cofra Investments S.à r.l. | 96795 |
| ARE Ruhr S.à.r.l. | 96814 | Comfinex S.à r.l. | 96806 |
| Ariso Holding S.à r.l. | 96814 | Commissaire aux Comptes S.A. | 96806 |
| Arka S.à r.l. | 96815 | Compagnie Européenne de Financement C.E.F. S.A. | 96806 |
| Bigpoint Manager Investments S.C.A. | 96770 | Compagnie Européenne de Participation et d'Investissement S.A. | 96806 |
| Biolaser Technologies et Finances S.A. | 96770 | Comptoir de Luxembourg s.à.r.l. | 96806 |
| Bosur S.A. | 96770 | ConnectCom S.à r.l. | 96796 |
| BPT Arista SA SICAV-SIF | 96807 | Copal | 96811 |
| Bretas S.A. | 96794 | Copal Belle Boutique S.A. | 96811 |
| Bretas S.A. | 96794 | Cornerstone City Developments S.A. | 96796 |
| Café du Sud S.à r.l. | 96796 | Creativ-Ceutical Export S.A. | 96811 |
| Calista Institut | 96797 | Creativ Ceutical S.à.r.l. | 96796 |
| Callens, Pirenne, Theunissen & Co | 96797 | Crystal Finanz S.à.r.l. | 96797 |
| Camelia Participations S.A. | 96799 | Dédé s.à r.l. | 96812 |
| Canalville S.A. | 96796 | De Feinen Heizungsknechler s.à r.l. | 96813 |
| Canalville S.A. | 96797 | Dematic Holding S.à.r.l. | 96811 |
| Capacity Invest S.A. | 96800 | Eurogestion B.A.L.H.D., S.A. | 96812 |
| Capital Immo Luxembourg | 96800 | Koblenz und Partner GmbH | 96816 |
| Catoc S.A. | 96800 | Koren S.A. | 96816 |
| CCP II Holdings Luxco | 96800 | Lake Harvest International SA | 96814 |
| CD&R Osprey Holding S.à r.l. | 96795 | Moseltank A.G. | 96816 |
| Centre Le Roi Dagobert S.A. | 96800 | | |
| Cernunos | 96801 | | |
| Charity & Investment Merger Arbitrage Fund | 96794 | | |

Biolaser Technologies et Finances S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 10, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 128.849.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale
extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg du 30 juin 2011*

L'Assemblée générale décide de transférer le siège social à L-1313 Luxembourg, 10, rue des Capucins.

Référence de publication: 2011094361/10.

(110107175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Bosur S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6735 Grevenmacher, 2A, avenue Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 155.478.

—
Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011094363/10.

(110107605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Bigpoint Manager Investments S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R.C.S. Luxembourg B 160.029.

—
In the year two thousand eleven, on the thirty-first day of May.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Bigpoint Manager Investments S.C.A., a société en commandite par actions organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg having its registered office at 5 Rue de Plébiscite, L -2341 Luxembourg registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 160.029, constituted by a deed of the undersigned notary on 23 March 2011, awaiting publication in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Company).

The Meeting is chaired by Hida Ozveren, with professional address at Luxembourg.

The chairman appointed as secretary and scrutineer, Annick Braquet, with professional address at Luxembourg.

The chairman, the secretary and the scrutineer are collectively referred to as the Bureau.

The Bureau having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to record that:

I. the shareholders of the Company (the Shareholders) present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list. Such list and proxies, signed ne varietur by the appearing persons and the undersigned notary, shall remain attached to the present minutes;

II. as appears from the attendance list, the entire share capital of the Company is represented at the present Meeting so that the Meeting can validly deliberate and decide on all the items of the agenda of which the participants have been beforehand informed;

III. the agenda of the Meeting is the following:

Agenda

1 To increase the Company's share capital by an amount of nine hundred sixty-nine thousand Euro (EUR 969,000) so as to raise it from its current amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) represented by (i) two (2) GP Shares and (ii) thirty thousand nine hundred ninety-eight (30,998) Ordinary Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, to one million Euro (1,000,000.-) represented by (i) two (2) GP Shares and (ii) nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-eight (999,998) Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

2 To issue, with a total share premium of one hundred eighty-two million six hundred ninety thousand six hundred ninety-six Euro (EUR 182,690,696.-), nine hundred sixty-nine thousand (969,000) new Ordinary Shares so as to raise the number of Ordinary Shares from thirty thousand nine hundred ninety-eight (30,998) Ordinary Shares to nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-eight (999,998) Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing Ordinary Shares and entitling to dividends as from the day of the decision of the general meeting of the shareholders of the Company resolving on the proposed share capital increase.

3 To accept the subscription of:

(i) two hundred seventy-four thousand six hundred sixty-four (274,664) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each by Summit Partners Europe Private Equity Fund, a Cayman exempted limited partnership under the laws of the Cayman Islands having its registered office at Maples Corporate Services Ltd, PO Box 309, Uglan House, Grand Cayman KY1-1104 registered under the Cayman Islands Register of Limited Partnerships under number MC-23307 (Summit Partners Europe Private Equity Fund) by a contribution in cash with payment of a total share premium of fifty-two million nine hundred eighty-five thousand two hundred thirty Euro (EUR 52,985,230.-) and to allocate such Ordinary Shares to Summit Partners Europe Private Equity Fund;

(ii) ninety-four thousand six hundred twenty-nine (94,629) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each by Summit Partners Private Equity Fund VII-A, L.P., a limited partnership, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware, United States of America (Summit Partners Private Equity Fund VII-A) by a contribution in cash with payment of a total share premium of seventeen million two hundred ninety-nine thousand two hundred sixty-six Euro (EUR 17,299,266.-) and to allocate such Ordinary Shares to Summit Partners Private Equity Fund VII-A;

(iii) fifty-six thousand eight hundred thirty-six (56,836) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each by Summit Partners Private Equity Fund VII-B, L.P., a limited partnership, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware, United States of America (Summit Partners Private Equity Fund VII-B) by a contribution in cash with payment of a total share premium of ten million three hundred ninety thousand two hundred seventeen Euro (EUR 10,390,217.-) and to allocate such Ordinary Shares to Summit Partners Private Equity Fund VII-B;

(iv) nineteen thousand seventy-five (19,075) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each by Summit Partners Subordinated Debt Fund IV-A, L.P., a limited partnership, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware, United States of America (Summit Partners Subordinated Debt Fund IV-A) by a contribution in cash with payment of a total share premium of three million four hundred eighty-seven thousand fifty-eight Euro (EUR 3,487,058.-) and to allocate such Ordinary Shares to Summit Partners Subordinated Debt Fund IV-A;

(v) eight thousand one hundred sixty-nine (8,169) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each by Summit Partners Subordinated Debt Fund IV-B, L.P., a limited partnership, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware, United States of America (Summit Partners Subordinated Debt Fund IV-B) by a contribution in cash with payment of a total share premium of one million four hundred ninety-three thousand three hundred seventy-six Euro (EUR 1,493,376.-) and to allocate such Ordinary Shares to Summit Partners Subordinated Debt Fund IV-B;

(vi) five hundred sixty-nine (569) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each by Summit Investors I, LLC, a company, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware, United States of America (Summit Investors I) by a contribution in cash with payment of a total share premium of one hundred three thousand nine hundred thirty-nine Euro (EUR 103,939.-) and to allocate such Ordinary Shares to Summit Investors I;

(vii) two hundred seventy-nine (279) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each by Summit Investors I (UK), LP, a limited partnership, having its registered office at Maples Corporate Services Ltd, PO Box 309, Uglan House, Grand Cayman KY1-1104 (Summit Investors I (UK)) by a contribution in cash with payment of a total share premium of fifty thousand nine hundred ninety-three Euro (EUR 50,993.-) and to allocate such Ordinary Shares to Summit Investors I (UK);

(viii) two hundred eighty-two thousand one hundred twenty-six (282,126) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each by TA XI L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 4682602 (TA XI) by a contribution in cash with payment of a total share premium of fifty-four million three hundred forty-nine thousand one hundred sixty Euro (EUR 54,349,160.-) and to allocate such Ordinary Shares to TA XI;

(ix) one hundred thirty thousand two hundred eleven (130,211) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each by TA Atlantic and Pacific VI L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 4457876 (TA Atlantic and Pacific VI) by a contribution in cash with payment of a total share premium of twenty-three million eight hundred four thousand eight Euro (EUR 23,804,008.-) and to allocate such Ordinary Shares to TA Atlantic and Pacific VI;

(x) six thousand four hundred thirty-six (6,436) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each by TA Strategic Partners Fund II L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 4302696 (TA Strategic Partners Fund II) by a contribution in cash with payment of a total share premium of one million one hundred seventy-six thousand five hundred ninety-eight Euro (EUR 1,176,598.-) and to allocate such Ordinary Shares to TA Strategic Partners Fund II;

(xi) two hundred twenty-three (223) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each by TA Strategic Partners Fund II-A L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 4325882 (TA Strategic Partners Fund II-A) by a contribution in cash with payment of a total share premium of forty thousand eight hundred seven Euro (EUR 40,807.-) and to allocate such Ordinary Shares to TA Strategic Partners Fund II-A;

(xii) nine thousand eighty (9,080) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each by TA Investors III L.P., a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 4501994 (TA Investors III) by a contribution in cash with payment of a total share premium of one million six hundred fifty-nine thousand eight hundred fifty-six Euro (EUR 1,659,856.-) and to allocate such Ordinary Shares to TA Investors III;

(xiii) thirteen thousand thirty-nine (13,039) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each by TA Subordinated Debt Fund III L.P. a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 4688652 (TA Subordinated Debt Fund III) by a contribution in cash with payment of a total share premium of two million three hundred eighty-three thousand seven hundred twenty-two Euro (EUR 2,383,722.-) and to allocate such Ordinary Shares to TA Subordinated Debt Fund III;

(xiv) thirteen thousand one hundred six (13,106) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each by TA Subordinated Debt Fund II L.P. a limited partnership, having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle Delaware 19801, registered with the Delaware Companies Register under number 4115099 (TA Subordinated Debt Fund II) by a contribution in cash with payment of a total share premium of two million three hundred ninety-five thousand nine hundred twenty-eight Euro (EUR 2,395,928.-) and to allocate such Ordinary Shares to TA Subordinated Debt Fund II;

(xv) one thousand three hundred sixty (1,360) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each by Mr. Marco Jo Rodzynek, born on 4 November 1974, residing at Bergiswilweg 14, 6045 Meggen, Switzerland (Mr. Rodzynek) by a contribution in cash with payment of a total share premium of two hundred forty-eight thousand six hundred forty Euro (EUR 248,640.-) and to allocate such Ordinary Shares to Mr. Rodzynek;

(xvi) twenty-nine thousand five hundred ninety-nine (29,599) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each by GMT Bigstar S.à r.l. a société à responsabilité limitée registered under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, in the process of registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (GMT Bigstar) by a contribution in cash with payment of a total share premium of five million four hundred ten thousand nine hundred forty-nine Euro (EUR 5,410,949.-) and to allocate such Ordinary Shares to GMT Bigstar; and

(xvii) twenty-nine thousand five hundred ninety-nine (29,599) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each by GE Equity Investments B.V. a private limited liability company incorporated under the laws of the Netherlands having its registered office at Bellsingel 26, 1119 NV Schiphol-Rijk, The Netherlands (GE Equity Investments) by a contribution in cash with payment of a total share premium of five million four hundred ten thousand nine hundred forty-nine Euro (EUR 5,410,949.-) and to allocate such Ordinary Shares to GE Equity Investments.

4 To create ten (10) categories of shares (Class A to J Shares) and to requalify the existing nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-eight (999,998) Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each into one hundred thousand eighty-eight (100,088) Class A Shares, ninety-nine thousand nine hundred ninety (99,990) Class B Shares, ninety-nine thousand nine hundred ninety (99,990) Class C Shares, ninety-nine thousand nine hundred ninety (99,990) Class D Shares, ninety-nine thousand nine hundred ninety (99,990) Class E Shares, ninety-nine thousand nine hundred ninety (99,990) Class F Shares, ninety-nine thousand nine hundred ninety (99,990) Class G Shares, ninety-nine thousand nine hundred ninety (99,990) Class H Shares, ninety-nine thousand nine hundred ninety (99,990) Class I Shares and ninety-nine thousand nine hundred ninety (99,990) Class J Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each;

5 To fully restate the Company's articles of association;

6 To amend the share register of the Company in order to reflect the above changes, with power and authority given to any director of the general partner of the Company, any lawyer or employee of Loyens & Loeff and any employee of SGG S.A. to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company; and

7 Miscellaneous.

IV these facts having been exposed and recognised as true by the Meeting, after the foregoing has been discussed and approved by the Meeting, the Meeting unanimously resolves to waive the convening notices, the Shareholders considering themselves as duly convened and having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance and decides on the following resolutions:

First resolution

The Meeting RESOLVES to increase the share capital of the Company by an amount of nine hundred sixty-nine thousand Euro (EUR 969,000) so as to raise it from its current amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) represented by (i) two (2) GP Shares and (ii) thirty thousand nine hundred ninety-eight (30,998) Ordinary Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, to one million Euro (1,000,000.-) represented by (i) two (2) GP Shares and (ii) nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-eight (999,998) Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

Second resolution

The Meeting RESOLVES to issue, with a total share premium of one hundred eighty-two million six hundred ninety thousand six hundred ninety-six Euro (EUR 182,690,696.-), nine hundred sixty-nine thousand (969,000) new Ordinary Shares so as to raise the number of Ordinary Shares from thirty thousand nine hundred ninety-eight (30,998) Ordinary Shares to nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-eight (999,998) Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing Ordinary Shares and entitling to dividends as from the day of the decision of the Meeting resolving on the proposed share capital increase

Third resolution

The Meeting RESOLVES to accept and record the following subscriptions for and the full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

Thereupon,

Summit Partners Europe Private Equity Fund, represented by Hida Ozveren, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe for two hundred seventy-four thousand six hundred sixty-four (274,664) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each, and to fully pay them up by a contribution in cash consisting in a payment of an aggregate amount of fiftythree million two hundred fifty-nine thousand eight hundred ninety-four Euro (EUR 53,259,894.-) out of which fifty-two million nine hundred eighty-five thousand two hundred thirty Euro (EUR 52,985,230.-) shall be allocated to the to the share premium account;

Summit Partners Private Equity Fund VII-A, represented by Hida Ozveren, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe for ninety-four thousand six hundred twenty-nine (94,629) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each, and to fully pay them up by a contribution in cash consisting in a payment of an aggregate amount of seventeen million three hundred ninety-three thousand eight hundred ninety-five Euro (EUR 17,393,895.-), out of which seventeen million two hundred ninety-nine thousand two hundred sixty-six Euro (EUR 17,299,266.-) shall be allocated to the share premium account;

Summit Partners Private Equity Fund VII-B, represented by Hida Ozveren, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe for fifty-six thousand eight hundred thirty-six (56,836) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each and to fully pay them up by a contribution in cash consisting in a payment of an aggregate amount of ten million four hundred forty-seven thousand fifty-three Euro (EUR 10,447,053.-), out of which ten million three hundred ninety thousand two hundred seventeen Euro (EUR 10,390,217.-) shall be allocated to the share premium account;

Summit Partners Subordinated Debt Fund IV-A, represented by Hida Ozveren, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe for nineteen thousand seventy-five (19,075) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each, and to fully pay them up by a contribution in cash consisting in a payment of an aggregate amount of three million five hundred six thousand one hundred thirty-three Euro (EUR 3,506,133.-), out of which and three million four hundred eighty-seven thousand fifty-eight Euro (EUR 3,487,058.-) shall be allocated to the share premium account;

Summit Partners Subordinated Debt Fund IV-B, represented by Hida Ozveren, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe for eight thousand one hundred sixty-nine (8,169) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each, and to fully pay them up by a contribution in cash consisting in a payment of an aggregate amount of one million five hundred one thousand five hundred forty-five Euro (EUR 1,501,545.-), out of which one million four hundred ninety-three thousand three hundred seventy-six Euro (EUR 1,493,376.-) shall be allocated to the share premium account;

Summit Investors I, represented by Hida Ozveren, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe for five hundred sixty-nine (569) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each, and to fully pay them up by a contribution in cash consisting in a payment of an aggregate amount of one hundred four thousand five hundred eight Euro (EUR 104,508.-), out of which one hundred three thousand nine hundred thirty-nine Euro (EUR 103,939.-) shall be allocated to the share premium account;

Summit Investors I (UK), represented by Hida Ozveren, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe for two hundred seventy-nine (279) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) and to fully pay them up by a contribution in cash consisting in a payment of an

aggregate amount of fiftyone thousand two hundred seventy-two Euro (EUR 51,272.-), out of which and fifty thousand nine hundred ninety-three Euro (EUR 50,993.-) shall be allocated to the share premium account;

TA XI, represented by Hida Ozveren, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe for two hundred eighty-two thousand one hundred twenty-six (282,126) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each and to fully pay them up by a contribution in cash consisting in a payment of an aggregate amount of fifty-four million six hundred thirty-one thousand two hundred eighty-six Euro (EUR 54,631,286.-), out of which fiftyfour million three hundred forty-nine thousand one hundred sixty Euro (EUR 54,349,160) shall be allocated to the share premium account;

TA Atlantic and Pacific VI, represented by Hida Ozveren, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe for one hundred thirty thousand two hundred eleven (130,211) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each and to fully pay them up by a contribution in cash consisting in a payment of an aggregate amount of twenty-three million nine hundred thirtyfour thousand two hundred nineteen Euro (EUR 23,934,219.-), out of which twenty-three million eight hundred four thousand eight Euro (EUR 23,804,008.-) shall be allocated to the share premium account;

TA Strategic Partners Fund II, represented by Hida Ozveren, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe for six thousand four hundred thirty-six (6,436) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each and to fully pay them up by a contribution in cash consisting in a payment of an aggregate amount of one million one hundred eighty-three thousand thirty-four Euro (EUR 1,183,034.-), out of which one million one hundred seventy-six thousand five hundred ninety-eight Euro (EUR 1,176,598) shall be allocated to the share premium account;

TA Strategic Partners Fund II-A, represented by Hida Ozveren, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe for two hundred twenty-three (223) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each and to fully pay them up by a contribution in cash consisting in a payment of an aggregate amount of forty-one thousand thirty Euro (EUR 41,030.-), out of which forty thousand eight hundred seven Euro (EUR 40,807) shall be allocated to the share premium account;

TA Investors III, represented by Hida Ozveren, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe for nine thousand eighty (9,080) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each and to fully pay them up by a contribution in cash consisting in a payment of an aggregate amount of one million six hundred sixty-eight thousand nine hundred thirty-six Euro (EUR 1,668,936.-), out of which one million six hundred fifty-nine thousand eight hundred fifty-six Euro (EUR 1,659,856.-) shall be allocated to the share premium account;

TA Subordinated Debt Fund III, represented by Hida Ozveren, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe for thirteen thousand thirty-nine (13,039) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each and to fully pay them up by a contribution in cash consisting in a payment of an aggregate amount of two million three hundred ninety-six thousand seven hundred sixty-one Euro (EUR 2,396,761.-), out of which two million three hundred eighty-three thousand seven hundred twenty-two Euro (EUR 2,383,722.-) shall be allocated to the share premium account;

TA Subordinated Debt Fund II, represented by Hida Ozveren, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe thirteen thousand one hundred six (13,106) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each and to fully pay them up by a contribution in cash consisting in a payment of an aggregate amount of two million four hundred nine thousand thirty-four Euro (EUR 2,409,034.-), out of which two million three hundred ninety-five thousand nine hundred twenty-eight Euro (EUR 2,395,928.-) shall be allocated to the share premium account;

Mr. Rodzynek, represented by Hida Ozveren, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe for one thousand three hundred sixty (1,360) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each and to pay them in full by a contribution in cash in the amount of two hundred fifty thousand Euro (EUR 250,000.-), out of which two hundred forty-eight thousand six hundred forty Euro (EUR 248,640.-) shall be allocated to the share premium account;

GMT Bigstar, represented by Hida Ozveren, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe for twenty-nine thousand five hundred ninety-nine (29,599) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each and to fully pay them up by a contribution in cash consisting in a payment of an aggregate amount of five million four hundred forty thousand five hundred forty-eight Euro (EUR 5,440,548.-), out of which five million four hundred ten thousand nine hundred forty-nine Euro (EUR 5,410,949.-) shall be allocated to the share premium account; and

GE Equity Investments, represented by Hida Ozveren, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe for twenty-nine thousand five hundred ninety-nine (29,599) newly issued Ordinary Shares with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each and to fully pay them up by a contribution in cash consisting in a payment of an aggregate amount of five million four hundred forty thousand five hundred forty-eight Euro (EUR 5,440,548.-), out of which five million four hundred ten thousand nine hundred forty-nine Euro (EUR 5,410,949.-) shall be allocated to the share premium account,

(each of the parties named above being a Subscriber and together the Subscribers, and the Subscribers together with the Founding Shareholders shall be hereinafter referred to as the Shareholders).

The amount of one hundred eighty-three million six hundred fifty-nine thousand six hundred ninety-six Euro (EUR 183,659,696.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary who hereby expressly acknowledges it.

Fourth resolution

The Meeting RESOLVES to create ten (10) categories of shares (Class A to J Shares) and to requalify the existing nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-eight (999,998) Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each into one hundred thousand eighty-eight (100,088) Class A Shares, ninety-nine thousand nine hundred ninety (99,990) Class B Shares, ninety-nine thousand nine hundred ninety (99,990) Class C Shares, ninety-nine thousand nine hundred ninety (99,990) Class D Shares, ninety-nine thousand nine hundred ninety (99,990) Class E Shares, ninety-nine thousand nine hundred ninety (99,990) Class F Shares, ninety-nine thousand nine hundred ninety (99,990) Class G Shares, ninety-nine thousand nine hundred ninety (99,990) Class H Shares, ninety-nine thousand nine hundred ninety (99,990) Class I Shares and ninety-nine thousand nine hundred ninety (99,990) Class J Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

After the subscription of the newly issued shares and the creation of new categories of shares, the shares of the Company are held as follows:

| Shareholders | Class A Shares | Class B to J Shares | Total |
|---|-------------------|---------------------------|-----------|
| Summit Partners Europe Private Equity Fund, L.P. | 29,019 | 29,016 | 290,163 |
| Summit Partners Private Equity Fund VII-A, L.P. | 9,471 | 9,462 | 94,629 |
| Summit Partners Private Equity Fund VII-B, L.P. | 5,689 | 5,683 | 56,836 |
| Summit Partners Subordinated Debt Fund IV-A, L.P. | 1,912 | 1,907 | 19,075 |
| Summit Partners Subordinated Debt Fund IV-B, L.P. | 825 | 816 | 8,169 |
| Summit Investors I, LLC | 65 | 56 | 569 |
| Summit Investors I (UK), LP | 36 | 27 | 279 |
| TA XI L.P. | 29,767 | 29,762 | 297,625 |
| TA Atlantic and Pacific VI L.P. | 13,022 | 13,021 | 130,211 |
| TA Strategic Partners Fund II L.P. | 649 | 643 | 6,436 |
| TA Strategic Partners Fund II-A L.P. | 25 | 22 | 223 |
| TA Investors III L.P. | 908 | 908 | 9,080 |
| TA Subordinated Debt Fund III L.P. | 1,312 | 1,303 | 13,039 |
| TA Subordinated Debt Fund II L.P. | 1,316 | 1,310 | 13,106 |
| M. Rodzynek | 136 | 136 | 1,360 |
| GMT Bigstar S.à r.l. | 2,968 | 2,959 | 29,599 |
| GE Equity Investments B.V. | 2,968 | 2,959 | 29,599 |
| | 100,088 | 99,990 | 999,998 |
| Bigpoint Manager (holds 2 GP Shares) | | | 1,000,000 |

Fifth resolution

The Meeting RESOLVES to fully restate the Company's articles of association, which shall forthwith read as follows:

"In these articles of association:

Articles means the articles of association of the Company, as amended from time to time.

Available Amount means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the shareholder(s) would have been entitled to dividend distributions according to the Articles, increased by (i) any freely distributable reserves (including for the avoidance of doubt the share premium reserve) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be redeemed/cancelled and reduced by (x) any losses (including carried forward losses) and (y) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles.

Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount to be applied to the Class of Shares to be repurchased and cancelled by the number of Shares in issue in such Class of Shares.

Class of Shares means an entire class of Shares of the Company.

Distributable Equity means, at any given time, the profits at the end of the last financial year plus any profits carried forward and any amounts drawn from reserves which are available for that purpose, less any losses carried forward and sums to be placed to a non-distributable reserve in accordance with the Law or the Articles, provided that the Company's net assets as set out in the annual accounts must not be or following the redemption become lower than the amount of

the subscribed capital plus the reserves which may not be distributed under law or by virtue of the articles of association of the Company.

Interim Accounts means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

Interim Account Date means the date no earlier than two months before the date of the repurchase and cancellation of a Class of Shares.

Law means the Luxembourg law on commercial companies of 10 August 1915, as amended from time to time or any Act that may hereafter be substituted therefore.

Total Cancellation Amount means the amount determined by the GP Shareholder (as the case may be) and approved by the general meeting of the shareholder(s) on the basis of the annual accounts of the last financial year. The Total Cancellation Amount shall be the entire Available Amount at the time of the cancellation of the relevant Class of Shares unless otherwise resolved by the general meeting of the shareholder(s) in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is hereby established between Bigpoint Manager, subscriber of the GP Shares as general partner (the GP Shareholder, and together with the other shareholders, the Shareholders), the subscribers and all those who may become owners of the GP Shares or Ordinary Shares issued by the Company, a société en commandite par actions under the name of Bigpoint Manager Investments S.C.A. (hereinafter the Company), which shall be governed by the Law, as well as by these Articles.

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the GP Shareholder. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the GP Shareholder. Where the GP Shareholder determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent as determined in its sole discretion and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the administration, management, control and development of such participations. The Company may in particular acquire by way of subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and/or other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and/or other debt instruments and more generally any securities and/or financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further make direct or indirect real estate investments and invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2 The Company may borrow in any form whatsoever. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies and the Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person, in each case to the extent those activities are not considered as regulated activities of the financial sector.

3.3 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4 The Company may generally carry out any operations and transactions, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited duration.

4.2 The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the Shareholders of the Company adopted in the manner required to amend the Articles.

4.3 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting any of the Shareholders. In case of death, incapacity or inability of the GP Shareholder, Article 112 of the Law shall apply.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1 The issued share capital of the Company is set at one million Euro (1,000,000.-) represented by:

- two (2) GP shares (the GP Shares) held by the GP Shareholder;
 - one hundred thousand eighty-eight (100,088) class A shares (the Class A Shares);
 - ninety-nine thousand nine hundred ninety (99,990) class B shares (the Class B Shares);
 - ninety-nine thousand nine hundred ninety (99,990) class C shares (the Class C Shares);
 - ninety-nine thousand nine hundred ninety (99,990) class D shares (the Class D Shares);
 - ninety-nine thousand nine hundred ninety (99,990) class E shares (the Class E Shares);
 - ninety-nine thousand nine hundred ninety (99,990) class F shares (the Class F Shares);
 - ninety-nine thousand nine hundred ninety (99,990) class G shares (the Class G Shares);
 - ninety-nine thousand nine hundred ninety (99,990) class H shares (the Class H Shares);
 - ninety-nine thousand nine hundred ninety (99,990) class I shares (the Class I Shares); and
 - ninety-nine thousand nine hundred ninety (99,990) class J shares (the Class J Shares, and together with the Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and any other class of shares that may be issued from time to time, the Ordinary Shares),
- all subscribed with a nominal value of 1 euro (EUR 1) each.

The rights and obligations attached to each class of shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles or by the Law.

The Ordinary Shares and the GP Shares are collectively hereinafter referred to as the Shares, and individually, as a Share.

The Ordinary Shares are held by the ordinary shareholders. The ordinary shareholders are hereafter referred to as the Limited Shareholders. The Limited Shareholders and the GP Shareholder are hereafter collectively referred to as the Shareholders.

Except for the GP Shares, a share premium account must be stapled to each of the classes of shares.

5.2 The authorised share capital of the Company is set at one million two hundred fifty thousand Euro (EUR 1,250,000.-). The GP Shareholder is authorised to issue in addition to the existing Shares of the Company, an aggregate number of one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) Shares, having a par value of one Euro (EUR 1.-) each.

5.3 The GP Shareholder shall be authorised for a period of 5 (five years) starting on the date of the incorporation of the Company, to increase the corporate capital of the Company, in one or several times, by the amount of the authorised share capital set in Article 5.2 above,

- (i) by the creation and issuance of Shares and/or any new classes of shares and/or redeemable shares;
- (ii) to determine the date and place at which the notarial deed acknowledging the capital increase will be executed;
- (iii) to limit or withdraw the Shareholders' preferential subscription rights in respect of such issue(s) of Shares and/or any new classes of shares and/or redeemable shares and to issue such Shares and/or any new classes of shares and/or redeemable shares to such person(s) as the GP Shareholder decides;
- (iv) to record by way of a notarial deed each and any share capital increase effected within the limits of the authorised share capital and to amend Article 5.1 of the Articles accordingly; and
- (v) to amend the shares' register of the Company every time an increase of the share capital is effected within the limits of the authorised share capital.

5.4 The share capital of the Company may be increased or reduced by resolution of the general meeting of the Shareholders of the Company adopted in the manner required to amend the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1 The Shares are and shall remain in registered form.

6.2 The Ordinary Shares

(a) All Ordinary Shares shall have the rights and obligations granted to them in accordance with the Articles and shall be identical in all respects.

(b) Each Ordinary Share is entitled to one vote at the general meetings of shareholders.

6.3 The GP Shares

(a) All GP Shares shall have the rights and obligations granted to them in accordance with the Articles and shall be identical in all respects.

(b) Each GP Share is entitled to one vote at the general meetings of shareholders.

6.4 A share register shall be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each Shareholder which so requests.

6.6 Any distribution made on Shares, whether in cash or in kind, in whatever form (including without limitation) as dividends, liquidation proceeds, redemption proceeds or otherwise, shall be paid and distributed to the Shareholders out of the sums available for distribution in accordance with the Law.

6.7 Any transfer of Shares of the Company shall be subject to any transfer restrictions (including, but not limited to, pre-emption rights, rights of first refusal, prior approvals and any other restrictions) included in any agreement entered into by the Company and all the Company's Shareholders from time to time, which shall be notified in writing by the transferor to the transferee prior to such transfer.

6.8 Any transfer of Shares shall also be subject to the consent of the GP Shareholder.

6.9 Towards the Company, the Shares are indivisible and only one owner per share shall be recognized by the Company. Joint co-owners shall appoint one sole person as their representative towards the Company.

6.10 The Company may redeem its own Shares within the limits set forth by the Law and the Articles.

Art. 7. Preemptive Rights.

7.1 Notwithstanding anything to the contrary in the Articles, if the Company proposes to issue (a Preemptive Issuance) any debt instruments or additional Shares other than Shares or debt instruments to be issued as a result of the conversion of, or the exercise of, convertible instruments into Shares (the Preemptive Securities) to any Shareholder or any affiliate of any Shareholder, each other Shareholder shall have the right (the Preemptive Right) to subscribe for an amount of Preemptive Securities equal to such Shareholder's pro rata percentage of Shares (or, in the case of an issuance of a new class or type of debt or equity securities, an amount equal to such Shareholder's pro rata percentage of Shares). Subject to the Law, the Preemptive Right shall be exercisable by each such Shareholder for the same price and upon the same terms and conditions as the Preemptive Securities to be issued in such Preemptive Issuance.

7.2 At least 15 days prior to any proposed Preemptive Issuance, the Company shall deliver a written notice to the Shareholders setting forth the aggregate value of the Preemptive Securities proposed to be issued in such Preemptive Issuance and any other terms and conditions applicable to such Preemptive Issuance (the Preemptive Notice).

7.3 If a Shareholder desires to exercise its Preemptive Right, such Shareholder must deliver written notice of such election (the Preemptive Reply) to the Company within 15 days following receipt of such Preemptive Notice (the Exercise Period), indicating the aggregate value of Preemptive Securities for which such shareholder desires to subscribe. In the event of a Preemptive Issuance, the Preemptive Securities shall be issued to the participating Shareholder within 45 days following expiration of the Exercise Period. If a Shareholder fails to deliver a Preemptive Reply in accordance with this Article 7, the Company may thereafter, for a period not exceeding 90 days following the expiration of the Exercise Period, issue the Preemptive Securities on terms and conditions no more favorable and at a price not less than the price set forth in the Preemptive Notice. Any such Preemptive Securities not issued during such 90 day period shall thereafter again be subject to the Preemptive Right provided for in this Article 7.

7.4 Accelerated Issuance. In the event that the GP Shareholder determines in good faith that it is in the best interests of the Company to conduct an issuance which would otherwise be subject to this Article 7 on an accelerated basis, then such issuance may be completed otherwise than in compliance with the procedures set forth in this Article 7 and subject to a waiver of the Preemptive Right by the GP Shareholder (an Accelerated Issuance); provided that the relevant subscriber participating in such Accelerated Issuance shall be required to promptly, in any event within 30 days from the subscription to the relevant Accelerated Issuance, offer to sell to the Shareholders such portions of the newly issued Securities as each such shareholder would otherwise have been entitled to subscribe for, and at a price and upon terms no less favorable than those which each Shareholder would have been entitled to receive, had the issuance been effected in accordance with the Preemptive Right. Such shareholder shall be entitled to any rights and benefits (including dividend) attached to the Securities being issued and transferred to it under this Article 7.4.

Art. 8. Redemption of Shares.

8.1 The share capital of the Company may be reduced through the redemption (and cancellation) of one or more entire class of shares provided however that the Company may not at any time redeem (and cancel) the Class A-D Shares. In the case of redemptions (and cancellations) of Classes of Shares such redemptions (and cancellations) shall be made in reverse alphabetical order (first the Class J Shares, then the Class I Shares and so on). The Shares are to be redeemed at the option of the GP Shareholder.

8.2 In the event of a reduction of share capital through the redemption (and cancellation) of any Class of Shares (in the order provided for above), each such Class of Shares entitles the holders thereof (pro rata to their holding in such Class of Shares) to such portion of the Total Cancellation Amount as it is determined by the GP Shareholder and approved by the general meeting, and the holders of the Shares to be redeemed (and cancelled) shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class of Shares held by them and redeemed.

8.3 Shares may only be redeemed out of:

- (a) Distributable Equity of the Company; or

(b) the proceeds of a new and concurrent issue of shares made for the purposes of the redemption (including any sum transferred to the share premium account in respect of the new shares).

8.4 Where Shares are redeemed, the Shares are immediately treated as though they are cancelled and until the actual cancellation all rights attached to such shares, including without limitation voting rights and rights to receive distributions of whatever nature, shall be suspended.

8.5 Where the payments under the Article 8 exceed the amount of the Distributable Equity determined on the basis of the next annual accounts, they shall, to the extent of the overpayment, be deemed to have been paid on account of the next dividend in accordance with Article 72-2 (3) of the Law.

Art. 9. Liability of the Shareholders.

9.1 The GP Shareholder is jointly and severally liable for all liabilities of the Company to the extent that they cannot be paid out of the assets of the Company.

9.2 The Limited Shareholders are liable up to the amount of the capital committed by them to the Company on subscribing the Shares.

III. Management - Representation

Art. 10. Management of the Company.

10.1 The Company shall be managed by the GP Shareholder.

10.2 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the Shareholders or to the Supervisory Board (as defined hereafter) fall within the competence of the GP Shareholder, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

10.3 Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, whether or not Shareholders, by the GP Shareholder.

10.4 The GP Shareholder is authorised to delegate the day-to-day management of the Company and the power to represent the Company in respect thereto to one or more officers, or other agents, whether or not Shareholders, acting individually or jointly.

10.5 The Company shall be bound towards third parties by the signature of the GP Shareholder or by the joint or single signature of any person(s) to whom such signatory power has been validly delegated and within the limits of such power.

10.6 No contract or other transaction between the Company and any other company or person shall be affected or invalidated by the fact that the GP Shareholder or any officer of the Company is interested in the transaction, or is a director, associate, officer or employee of such other company or person.

Art. 11. Liability.

11.1 To the extent permissible under Luxembourg law, the GP Shareholder and other officers of the Company, as well as those persons to whom such signatory powers have been validly delegated in accordance with Articles 8.3 and 8.4 of these Articles, shall be indemnified out of the assets of the Company against all costs, charges, losses, damages and expenses incurred or sustained by them in connection with any actions, claims, suits or proceedings to which they may be made a party by reason of being or having been managers, officers or delegates of the Company, by reason of any transaction carried out by the Company, any contract entered into or any action performed, concurred in, or omitted, in connection with the execution of their duties, save for liabilities and expenses arising from their gross negligence or wilful default, in each case without prejudice to any other rights to which such persons may be entitled.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and Voting rights.

12.1 The general meeting of Shareholders validly constituted represents all the Shareholders of the Company.

12.2 Resolutions of the Shareholders shall be adopted at general meetings in accordance with the Law and these Articles.

Art. 13. Notices, Quorum, Majority and Voting proceedings.

13.1 General meetings of Shareholders of the Company shall be convened by the General Partner or by the Supervisory Board by a notice setting forth the agenda and sent by registered mail at least eight (8) days prior to the meeting to each Shareholder at the Shareholder's address recorded in the Share register.

13.2 General meetings of Shareholders of the Company shall be held at such place and time as may be specified in the convening notices of the meetings.

13.3 The meeting may be held without prior notice if all the Shareholders of the Company are present or represented at a meeting of the Shareholders of the Company, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting.

13.4 A Shareholder may act at any meeting of the Shareholders of the Company by appointing another person (who needs not be a Shareholder) as his proxyholder in writing, using any means of written communication including telegram, telex, facsimile or e-mail.

13.5 Each Shareholder may also participate in any meeting of the Shareholders of the Company by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person to such meeting.

13.6 Each Shareholder may also vote by way of voting forms provided by the Company. These voting forms contain the date and place of the meeting, the agenda of the meeting, the text of the proposed resolutions as well as for each proposed resolution, three boxes allowing the Shareholders to vote in favour, against or abstain from voting on the proposed resolution. The voting forms must be sent by the Shareholders by mail, telegram, telex, facsimile or e-mail to the registered office of the Company. The Company shall only accept the voting forms which are received prior to the time of the meeting specified in the convening notice. Voting forms which show neither a vote (in favour or against the proposed resolutions) nor an abstention shall be null and void.

13.7 Except as otherwise required by the Law or these Articles, resolutions at a general meeting of the Shareholders of the Company duly convened shall be passed by a simple majority of those Shareholders present or represented, regardless of the number of Shareholders present or represented and the proportion of the share capital present or represented at such meeting.

13.8 An extraordinary general meeting of the Shareholders convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one-half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If this quorum is not reached, a second meeting shall be convened, in the manner prescribed by the Articles and the Law. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes cast.

V. Supervision - Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Supervisory Board.

14.1 The supervision of the Company, including the supervision of its books and accounts, shall be entrusted to a supervisory board of at least three members (the Supervisory Board), who need not be Shareholders. The members of the Supervisory Board shall be appointed by the general meeting of the Shareholders of the Company which shall determine their number, their remuneration and the term of their office. They shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

14.2 The Supervisory Board must appoint a chairman among its members and it may choose a secretary.

14.3 The Supervisory Board shall have the powers of a statutory auditor, as provided for by the Law.

14.4 The Supervisory Board shall be consulted by the GP Shareholder on such matters as the GP Shareholder may determine and it shall authorise any actions of the GP Shareholder that may, pursuant to the Law or these Articles, exceed the powers of the GP Shareholder.

14.5 The Supervisory Board shall meet upon convocation by the GP Shareholder or by any of its members.

14.6 Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all members at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the Supervisory Board.

14.7 No such written notice is required if all members of the Supervisory Board are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda, of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, using any means of written communication including telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the Supervisory Board. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Supervisory Board.

14.8 Any member of the Supervisory Board may act at any meeting of the Supervisory Board by appointing, in writing, using any means of written communication including telegram, telex, facsimile or e-mail, another member as his proxy.

14.9 The Supervisory Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Supervisory Board are validly taken by a majority of the vote cast. In the event that at any meeting the number of votes for and against a resolution are equal, the chairman of the meeting shall have a casting vote. The resolutions of the Supervisory Board shall be recorded in minutes signed by all the members present or represented at the meeting or by the secretary (if any).

14.10 Any member may participate in any meeting of the Supervisory Board by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, and hear and speak to, each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

14.11 Circular resolutions signed by all the members of the Supervisory Board shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by an original, or by telegram, telex, facsimile or e-mail.

14.12 The members of the Supervisory Board assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

14.13 To the extent permissible under Luxembourg law, the members of the Supervisory Board shall be indemnified out of the assets of the Company against all costs, charges, losses, damages and expenses incurred or sustained by them in connection with any actions, claims, suits or proceedings to which they may be made a party by reason of being or having been members of the Supervisory Board, in connection with the execution of their duties, save for liabilities and expenses arising from their gross negligence or wilful default, in each case without prejudice to any other rights to which they may be entitled.

Art. 15. Accounting year and Annual general meeting.

15.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December of such year.

15.2 Each year, with reference to the end of the Company's year, the GP Shareholder must prepare the balance sheet and the profit and loss account of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the officers, directors, members of the supervisory board and statutory auditors of the Company.

15.3 The GP Shareholder shall, one month before the annual general meeting of Shareholders, deliver documentary evidence and a report on the operations of the Company to the Supervisory Board of the Company who must prepare a report setting forth its proposals.

15.4 The annual general meeting of the Shareholders of the Company shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of meeting, on the third Friday of June of each year at 10.00 a.m. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

15.5 The annual general meeting of the Shareholders of the Company may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the GP Shareholder, exceptional circumstances as stated into Article 2.2 of the Articles so require.

Art. 16. Allocation of profits.

16.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in Article 5 of these Articles.

16.2 Subject to and in accordance with any agreement entered into by all the Company's shareholders from time to time, the general meeting of Shareholders of the Company shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may decide to pay dividends from time to time, as in its discretion it believes will best suit the corporate purpose and policy.

16.3 Dividends, when payable, shall be distributed at the time and place fixed by the GP Shareholder, in accordance with the decision of the general meeting of Shareholders. The dividends may be paid in euro or any other currency selected by the GP Shareholder.

16.4 The GP Shareholder may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Law.

VI. Dissolution - Liquidation

17.1 In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who do not need to be Shareholders, appointed by a resolution of the general meeting of Shareholders which shall determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the Shareholders or by Law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

17.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the Shareholders in proportion to the Shares held by each Shareholder in the Company.

VII. General provision

18.1 Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provisions are made in these Articles.

Sixth resolution

The Meeting RESOLVES to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes, with power and authority given to any director of the general partner of the Company, any lawyer or employee of Loyens & Loeff and any employee of SGG S.A. to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 7,000.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties and the members of the Bureau, the members of the Bureau signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le trente et un mai.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de Bigpoint Manager Investments S.C.A., une société en commandite par actions organisée et existant selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue de Plébisците, L-2341 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 160.029, constituée suivant un acte du notaire instrumentant, le 23 mars 2011, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la Société).

L'Assemblée est présidée par Hida Ozveren, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg.

Le président a nommé comme secrétaire et scrutateur, Annick Braquet, dont l'adresse professionnelle est Luxembourg.

Le président, le secrétaire et le scrutateur sont ensemble désignées comme le Bureau.

Le Bureau ayant été ainsi constitué, le président déclare et demande au notaire d'acter que:

I. les actionnaires de la Société (les Actionnaires) présents ou représentés et le nombre de leurs actions sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste ainsi que les procurations, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent procès-verbal;

II. il ressort de la liste de présence que le capital social est intégralement représenté à la présente Assemblée de sorte que l'Assemblée peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour dont les participants ont été informé au préalable;

III. l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1 Augmenter le capital social de la Société d'un montant de neuf cent soixante-neuf mille euros (EUR 969.000) afin de l'augmenter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000) représenté par (i) deux (2) Actions de Commandité et (ii) trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (30.998) Actions Ordinaires, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à un million d'euros (EUR 1.000.000) représenté par (i) deux (2) Actions de Commandité et (ii) neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (999.998) Actions Ordinaires d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

2. Emettre, avec une prime d'émission totale de cent quatre-vingt-deux millions six cent quatre-vingt-dix mille six cent quatre-vingt-seize euros (EUR 182.690.696), neuf cent soixante-neuf mille (969.000) nouvelles Actions Ordinaires afin de porter le nombre d'Actions Ordinaires de trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (30.998) Actions Ordinaires à neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (999.998) Actions Ordinaires d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les Actions Ordinaires existantes et donnant droit à des dividendes à compter de la date de l'assemblée générale des actionnaires de la Société décidant de l'augmentation du capital social envisagée.

3. Accepter la souscription de:

(i) deux cent soixante-quatorze mille six cent soixante-quatre (274.664) Actions Ordinaires nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune par Summit Partners Europe Private Equity Fund, un Limited Partnership constitué selon les lois des Îles Caymans, ayant son siège social au Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglund House, Grand Cayman, KY1-1104, Îles Caymans, immatriculé auprès du registre des limited partnership des Îles Caymans sous le numéro MC-23307 (Summit Partners Europe Private Equity Fund) par un apport en numéraire avec versement d'une prime d'émission totale de cinquante-deux millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille deux cent trente euros (EUR 52.985.230) et attribuer ces Actions Ordinaires à Summit Partners Europe Private Equity Fund;

(ii) quatre-vingt-quatorze mille six cent vingt-neuf (94.629) Actions Ordinaires nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune par Summit Partners Private Equity Fund VII-A, L.P., un Limited Partnership dont le siège social se situe 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware, Etats-Unis d'Amérique (Summit Partners Private Equity Fund VII-A), par un apport en numéraire avec versement d'une prime d'émission totale de dix-sept millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent soixante-six euros (EUR 17.299.266) et attribuer ces Actions Ordinaires à Summit Partners Private Equity Fund VII-A;

(iii) cinquante-six mille huit cent trente-six (56.836) Actions Ordinaires nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune par Summit Partners Private Equity Fund VII-B, L.P., un Limited Partnership dont le siège social se situe 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware, Etats-Unis d'Amérique (Summit Partners Private Equity Fund VII-B), par un apport en numéraire avec versement d'une prime d'émission totale de dix millions trois cent quatre-vingt-dix mille deux cent dix-sept euros (EUR 10.390.217) et attribuer ces Actions Ordinaires à Summit Partners Private Equity Fund VII-B;

(iv) dix-neuf mille soixante-quinze (19.075) Actions Ordinaires nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune par Summit Partners Subordinated Debt Fund VI-A, L.P., un Limited Partnership dont le siège social se situe 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware, Etats-Unis d'Amérique (Summit Partners Subordinated Debt Fund VI-A), par un apport en numéraire avec versement d'une prime d'émission totale de trois millions quatre cent quatre-vingt-sept mille cinquante-huit euros (EUR 3.487.058) et attribuer ces Actions Ordinaires à Summit Partners Subordinated Debt Fund VI-A;

(v) huit mille cent soixante-neuf (8.169) Actions Ordinaires nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune par Summit Partners Subordinated Debt Fund VI-B, L.P., un Limited Partnership dont le siège social se situe 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware, Etats-Unis d'Amérique (Summit Partners Subordinated Debt Fund VI-B), par un apport en numéraire avec versement d'une prime d'émission totale d'un million quatre cent quatre-vingt-treize mille trois soixante-seize euros (EUR 1.493.376) et attribuer ces Actions Ordinaires à Summit Partners Subordinated Debt Fund VI-B;

(vi) cinq cent soixante-neuf (569) Actions Ordinaires nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune par Summit Investors I, LLC, une société dont le siège social se situe 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware, Etats-Unis d'Amérique (Summit Investors I), par un apport en numéraire avec versement d'une prime d'émission totale de cent trois mille neuf cent trente-neuf euros (EUR 103.939) et attribuer ces Actions Ordinaires à Summit Investors I;

(vii) deux cent soixante-dix-neuf (279) Actions Ordinaires nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune par Summit Investors I (UK), LP, un Limited Partnership dont le siège social se situe Maples Corporate Services Ltd, PO Box 309, Uglend House, Grand Cayman KY1-1104 (Summit Investors I (UK)), par un apport en numéraire avec versement d'une prime d'émission totale de cinquante mille neuf cent quatre-vingt-treize euros (EUR 50.993) et attribuer ces Actions Ordinaires à Summit Investors I (UK);

(viii) deux cent quatre-vingt-deux mille cent vingt-six (282.126) Actions Ordinaires nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune par TA XI, L.P., un Limited Partnership dont le siège social se situe The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, New Castle, Delaware 19801, immatriculé au Registre des Sociétés du Delaware sous le numéro 4682602 (TA XI), par un apport en numéraire avec versement d'une prime d'émission totale de cinquante-quatre millions trois cent quarante-neuf mille cent soixante euros (EUR 54.349.160) et attribuer ces Actions Ordinaires à TA XI;

(ix) cent trente mille deux cent onze (130.211) Actions Ordinaires nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune par TA Atlantic and Pacific VI L.P., un Limited Partnership dont le siège social se situe The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, New Castle, Delaware 19801, immatriculé au Registre des Sociétés du Delaware sous le numéro 4457876 (TA Atlantic and Pacific VI), par un apport en numéraire avec versement d'une prime d'émission totale de vingt-trois millions huit cent quatre mille huit euros (EUR 23.804.008) et attribuer ces Actions Ordinaires à TA Atlantic and Pacific VI;

(x) six mille quatre cent trente-six (6.436) Actions Ordinaires nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune par TA Strategic Partners Fund II L.P., un Limited Partnership dont le siège social se situe The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, New Castle, Delaware 19801, immatriculé au Registre des Sociétés du Delaware sous le numéro 4302696 (TA Strategic Partners Fund II), par un apport en numéraire avec versement d'une prime d'émission totale d'un million cent soixante-seize mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit euros (EUR 1.176.598) et attribuer ces Actions Ordinaires à TA Strategic Partners Fund II;

(xi) deux cent vingt-trois (223) Actions Ordinaires nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune par TA Strategic Partners Fund II-A L.P., un Limited Partnership dont le siège social se situe The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, New Castle, Delaware 19801, immatriculé au Registre des Sociétés du Delaware sous le numéro 4325882 (TA Strategic Partners Fund II-A), par un apport en numéraire avec versement d'une prime d'émission totale de quarante mille huit cent sept euros (EUR 40.807) et attribuer ces Actions Ordinaires à TA Strategic Partners Fund II-A;

(xii) neuf mille quatre-vingts (9.080) Actions Ordinaires nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune par TA Investors III L.P., un Limited Partnership dont le siège social se situe The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, New Castle, Delaware 19801, immatriculé au Registre des Sociétés du Delaware sous le numéro 4501994 (TA Investors III), par un apport en numéraire avec versement d'une prime d'émission totale d'un million six cent cinquante-neuf mille huit cent cinquante-six euros (EUR 1.659.856) et attribuer ces Actions Ordinaires à TA Investors III;

(xiii) treize mille trente-neuf (13.039) Actions Ordinaires nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune par TA Subordinated Debt Fund III L.P., un Limited Partnership dont le siège social se situe The Corporation

Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, New Castle, Delaware 19801, immatriculé au Registre des Sociétés du Delaware sous le numéro 4688652 (TA Subordinated Debt Fund III), par un apport en numéraire avec versement d'une prime d'émission totale de deux millions trois cent quatre-vingt-trois mille sept cent vingt-deux euros (EUR 2.383.722) et attribuer ces Actions Ordinaires à TA Subordinated Debt Fund III;

(xiv) treize mille cent six (13.106) Actions Ordinaires nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune par TA Subordinated Debt Fund II L.P., un Limited Partnership dont le siège social se situe The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, New Castle, Delaware 19801, immatriculé au Registre des Sociétés du Delaware sous le numéro 4115099 (TA Subordinated Debt Fund II), par un apport en numéraire avec versement d'une prime d'émission totale de deux millions trois cent quatre-vingt-quinze mille neuf cent vingt-huit euros (EUR 2.395.928) et attribuer ces Actions Ordinaires à TA Subordinated Debt Fund II;

(xv) mille trois cent soixante (1.360) Actions Ordinaires nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune par M. Marco Jo Rodzynek, né le 4 novembre 1974, domicilié à Bergiswilweg 14, 6045 Meggen, Suisse (M. Rodzynek), par un apport en numéraire avec versement d'une prime d'émission totale de deux cent quarante-huit mille six cent quarante euros (EUR 248.640) et attribuer ces Actions Ordinaires à M. Rodzynek;

(xvi) vingt-neuf mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf (29.599) Actions Ordinaires nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune par GMT Bigstar S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social se situe 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (GMT Bigstar), par un apport en numéraire avec versement d'une prime d'émission totale de cinq millions quatre cent dix mille neuf cent quarante-neuf euros (EUR 5.410.949) et attribuer ces Actions Ordinaires à GMT Bigstar; et

(xvii) vingt-neuf mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf (29.599) Actions Ordinaires nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune par GE Equity Investments B.V., une société à responsabilité limitée de droit néerlandais, dont le siège social se situe Bellsingel 26, 1119 NV Schiphol-Rijk, les Pays-Bas, (GE Equity Investments), par un apport en numéraire avec versement d'une prime d'émission totale de cinq millions quatre cent dix mille neuf cent quarante-neuf euros (EUR 5.410.949) et attribuer ces Actions Ordinaires à GE Equity Investments.

4. Créer dix (10) catégories d'actions (les Actions de Catégorie A à J) et de renommer les neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (999.998) Actions Ordinaires d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune en cent mille quatre-vingt-huit (100.088) Actions de Catégorie A, quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (99.990) Actions de Catégorie B, quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (99.990) Actions de Catégorie C, quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (99.990) Actions de Catégorie D, quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (99.990) Actions de Catégorie E, quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (99.990) Actions de Catégorie F, quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (99.990) Actions de Catégorie G, quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (99.990) Actions de Catégorie H, quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (99.990) Actions de Catégorie I et quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (99.990) Actions de Catégorie J, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune;

5. Reformuler les statuts de la Société dans leur intégralité;

6. Modifier le registre des actions de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnée à tout administrateur de l'actionnaire commandité de la Société, tout avocat ou employé de Loyens & Loeff Luxembourg et tout employé de SGG S.A., pour procéder pour le compte de la Société, à l'inscription des actions nouvellement émises dans le registre des actions de la Société; et

7. Divers.

IV. Ces faits ayant été exposés et reconnus exacts par l'Assemblée, après discussion et approbation par l'Assemblée, l'Assemblée a décidé à l'unanimité de renoncer aux formalités de convocation, les Actionnaires se considérant eux-mêmes comme dûment convoqués et ayant une parfaite connaissance de l'ordre du jour, qui leur a été communiqué au préalable et décide des résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée DECIDE d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de neuf cent soixante-neuf mille euros (EUR 969.000) afin de l'augmenter de son montant actuel de trente et un mille euro (EUR 31.000) représenté par (i) deux (2) Actions de Commandité et (ii) trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (30.998) Actions Ordinaires, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à un million d'euros (EUR 1.000.000) représenté par (i) deux (2) Actions de Commandité et (ii) neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (999.998) Actions Ordinaires d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

Deuxième résolution

L'Assemblée DECIDE d'émettre, avec une prime d'émission totale de cent quatre-vingt-deux millions six cent quatre-vingt-dix mille six cent quatre-vingt-seize euros (EUR 182.690.696), neuf cent soixante-neuf mille (969.000) nouvelles Actions Ordinaires afin de porter le nombre d'Actions Ordinaires de trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (30.998) Actions Ordinaires à neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (999.998) Actions Ordinaires d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les Actions Ordinaires exi-

stantes et donnant droit à des dividendes à compter de la date de l'assemblée générale des actionnaires de la Société décidant de l'augmentation du capital social envisagée.

Troisième résolution

L'Assemblée DECIDE d'accepter et d'enregistrer les souscriptions suivantes et la libération intégrale de l'augmentation du capital social de la manière suivante:

Souscription - Libération

Sur ces faits,

Summit Partners Europe Private Equity Fund, représenté par Hida Ozveren, dont l'adresse professionnelle se situe à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à deux cent soixante-quatorze mille six cent soixante-quatre (274.664) Actions Ordinaires nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de cinquante-trois millions deux cent cinquante-neuf mille huit cent quatre-vingt-quatorze euros (EUR 53.259.894) dont cinquante-deux millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille deux cent trente euros (EUR 52.985.230) seront affectés au compte de prime d'émission;

Summit Partners Private Equity Fund VII-A, représenté par Hida Ozveren, dont l'adresse professionnelle se situe à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à quatre-vingt-quatorze mille six cent vingt-neuf (94.629) Actions Ordinaires nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de dix-sept millions trois cent quatre-vingt-treize mille huit cent quatre-vingt-quinze euros (EUR 17.393.895) dont dix-sept millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent soixante-six euros (EUR 17.299.266) seront affectés au compte de prime d'émission;

Summit Partners Private Equity Fund VII-B, représenté par Hida Ozveren, dont l'adresse professionnelle se situe à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à cinquante-six mille huit cent trente-six (56.836) Actions Ordinaires nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de dix millions quatre cent quarante-sept mille cinquante-trois euros (EUR 10.447.053) dont dix millions trois cent quatre-vingt-dix mille deux cent dix-sept euros (EUR 10.390.217) seront affectés au compte de prime d'émission;

Summit Partners Subordinated Debt Fund VI-A, représenté par Hida Ozveren, dont l'adresse professionnelle se situe à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à dix-neuf mille soixante-quinze (19.075) Actions Ordinaires nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de trois millions cinq cent six mille cent trente-trois euros (EUR 3.506.133) dont trois millions quatre cent quatre-vingt-sept mille cinquante-huit euros (EUR 3.487.058) seront affectés au compte de prime d'émission;

Summit Partners Subordinated Debt Fund VI-B, représenté par Hida Ozveren, dont l'adresse professionnelle se situe à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à huit mille cent soixante-neuf (8.169) Actions Ordinaires nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total d'un million cinq cent un mille cinq cent quarante-cinq euros (EUR 1.501.545) dont un million quatre cent quatre-vingt-treize mille trois soixante-seize euros (EUR 1.493.376) seront affectés au compte de prime d'émission;

Summit Investors I, représentée par Hida Ozveren, dont l'adresse professionnelle se situe à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à cinq cent soixante-neuf (569) Actions Ordinaires nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de cent quatre mille cinq cent huit euros (EUR 104.508) dont cent trois mille neuf cent trente-neuf euros (EUR 103.939) seront affectés au compte de prime d'émission;

Summit Investors I (UK), représenté par Hida Ozveren, dont l'adresse professionnelle se situe à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à deux cent soixante-dix-neuf (279) Actions Ordinaires nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de cinquante-et-un mille deux cent soixante-douze euros (EUR 51.272) dont cinquante mille neuf cent quatre-vingt-treize euros (EUR 50.993) seront affectés au compte de prime d'émission de la Société;

TA XI, représenté par Hida Ozveren, dont l'adresse professionnelle se situe à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à deux cent quatre-vingt-deux mille cent vingt-six (282.126) Actions Ordinaires nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de cinquante-quatre millions six cent trente et un mille deux cent quatre-vingt-six euros (EUR 54.631.286) dont cinquante-quatre millions trois cent quarante-neuf mille cent soixante euros (EUR 54.349.160) seront affectés au compte de prime d'émission;

TA Atlantic and Pacific VI, représenté par Hida Ozveren, dont l'adresse professionnelle se situe à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à cent trente mille deux cent onze (130.211) Actions Ordinaires nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de vingt-trois millions neuf cent trente-quatre mille deux cent dix-neuf euros

(EUR 23.934.219) dont vingt-trois millions huit cent quatre mille huit euros (EUR 23.804.008) seront affectés au compte de prime d'émission;

TA Strategic Partners Fund II, représenté par Hida Ozveren, dont l'adresse professionnelle se situe à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à six mille quatre cent trente-six (6.436) Actions Ordinaires nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total d'un million cent quatre-vingt-trois mille trente-quatre euros (EUR 1.183.034) dont un million cent soixante-seize mille cinq cent quatrevingt-dix-huit euros (EUR 1.176.598) seront affectés au compte de prime d'émission;

TA Strategic Partners Fund II-A, représenté par Hida Ozveren, dont l'adresse professionnelle se situe à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à deux cent vingt-trois (223) Actions Ordinaires nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de quarante et un mille trente euros (EUR 41.030) dont quarante mille huit cent sept euros (EUR 40.807) seront affectés au compte de prime d'émission;

TA Investors III, représenté par Hida Ozveren, dont l'adresse professionnelle se situe à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à neuf mille quatre-vingts (9.080) Actions Ordinaires nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant d'un million six cent soixante-huit mille neuf cent trente-six euros (EUR 1.668.936) dont un million six cent cinquante-neuf mille huit cent cinquante-six euros (EUR 1.659.856) seront affectés au compte de prime d'émission;

TA Subordinated Debt Fund III, représenté par Hida Ozveren, dont l'adresse professionnelle se situe à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à treize mille trente-neuf (13.039) Actions Ordinaires nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de deux millions trois cent quatre-vingt-seize mille sept cent soixante et un euros (EUR 2.396.761) dont deux millions trois cent quatre-vingt-trois mille sept cent vingt-deux euros (EUR 2.383.722) seront affectés au compte de prime d'émission;

TA Subordinated Debt Fund II, représenté par Hida Ozveren, dont l'adresse professionnelle se situe à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à treize mille cent six (13.106) Actions Ordinaires nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de deux millions quatre cent neuf mille trente-quatre euros (EUR 2.409.034) dont deux millions trois cent quatre-vingt-quinze mille neuf cent vingt-huit euros (EUR 2.395.928) seront affectés au compte de prime d'émission;

M. Rodzynek, représenté par Hida Ozveren, dont l'adresse professionnelle se situe à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à mille trois cent soixante (1.360) Actions Ordinaires nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000) dont deux cent quarante-huit mille six cent quarante euros (EUR 248.640) seront affectés au compte de prime d'émission;

GMT Bigstar, représentée par Hida Ozveren, dont l'adresse professionnelle se situe à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à vingt-neuf mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf (29.599) Actions Ordinaires nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de cinq millions quatre cent quarante mille cinq cent quarante-huit euros (EUR 5.440.548) dont cinq millions quatre cent dix mille neuf cent quarante-neuf euros (EUR 5.410.949) seront affectés au compte de prime d'émission; et

GE Equity Investments, représentée par Hida Ozveren, dont l'adresse professionnelle se situe à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à vingt-neuf mille cinq cent quatre-vingtdix-neuf (29.599) Actions Ordinaires nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de cinq millions quatre cent quarante mille cinq cent quarante-huit euros (EUR 5.440.548) dont cinq millions quatre cent dix mille neuf cent quarante-neuf euros (EUR 5.410.949) seront affectés au compte de prime d'émission.

(chacune des parties nommées ci-dessus est ci-après dénommée individuellement Souscripteur et ensemble dénommées les Souscripteurs, et les Souscripteurs avec les actionnaires existant sont ci-après dénommés les Actionnaires).

Le montant de cent quatre-vingt-trois millions six cent cinquante-neuf mille six cent quatre-vingt-seize euros (EUR 183.659.696) est à la disposition de la Société, comme il en a été prouvé au notaire instrument qui en a pris connaissance expressément.

Quatrième résolution

L'Assemblée DECIDE de créer dix (10) catégories d'actions (les Actions de Catégorie A à J) et de renommer les neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (999.998) Actions Ordinaires d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune en cent mille quatre-vingt-huit (100.088) Actions de Catégorie A, quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (99.990) Actions de Catégorie B, quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (99.990) Actions de Catégorie C, quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (99.990) Actions de Catégorie D, quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (99.990) Actions de Catégorie E, quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent

quatre-vingt-dix (99.990) Actions de Catégorie F, quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (99.990) Actions de Catégorie G, quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (99.990) Actions de Catégorie H, quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (99.990) Actions de Catégorie I et quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (99.990) Actions de Catégorie J, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

Après la souscription des actions nouvellement émises et la création des nouvelles catégories d'actions, les actions de la Société sont détenues de la manière suivante:

| Actionnaires | Actions de Catégorie A | Actions de Catégorie B à J | Total |
|--|---------------------------|----------------------------------|-----------|
| Summit Partners Europe Private Equity Fund, L.P. | 29.019 | 29.016 | 290.163 |
| Summit Partners Private Equity Fund VII-A, L.P. | 9.471 | 9.462 | 94.629 |
| Summit Partners Private Equity Fund VII-B, L.P. | 5.689 | 5.683 | 56.836 |
| Summit Partners Subordinated Debt Fund IV-A, L.P. | 1.912 | 1.907 | 19.075 |
| Summit Partners Subordinated Debt Fund IV-B, L.P. | 825 | 816 | 8.169 |
| Summit Investors I. LLC | 65 | 56 | 569 |
| Summit Investors I (UK), LP | 36 | 27 | 279 |
| TA XI L.P. | 29.767 | 29.762 | 297.625 |
| TA Atlantic and Pacific VI L.P. | 13.022 | 13.021 | 130.211 |
| TA Strategic Partners Fund II L.P. | 649 | 643 | 6.436 |
| TA Strategic Partners Fund II-A L.P. | 25 | 22 | 223 |
| TA Investors III L.P. | 908 | 908 | 9.080 |
| TA Subordinated Debt Fund III L.P. | 1.312 | 1.303 | 13.039 |
| TA Subordinated Debt Fund II L.P. | 1.316 | 1.310 | 13.106 |
| M. Rodzynek | 136 | 136 | 1.360 |
| GMT Bigstar S.à r.l. | 2.968 | 2.959 | 29.599 |
| GE Equity Investments B.V. | 2.968 | 2.959 | 29.599 |
| | 100.088 | 99.990 | 999.998 |
| Bigpoint Manager (détient 2 Actions de Commandité) | | | 1.000.000 |

Cinquième résolution

L'Assemblée DECIDE de reformuler les statuts de la Société dans leur intégralité, qui auront désormais la teneur suivante:

«Dans ces statuts:

Statuts signifie les statuts de la Société, tel que modifiés dans le temps.

Montant Disponible signifie le montant total des bénéfices nets de la Société (en ce compris les bénéfices reportés) dans la mesure où le(s) actionnaire(s) ont droit à des distributions de dividendes conformément aux Articles, augmenté de (i) toute réserve librement distribuable (y compris, en tout état de cause, la réserve de prime d'émission) et (ii) le cas échéant, du montant de la réduction de capital et réduction de la réserve légale liée à la Catégorie d'Actions à racheter/annuler et réduit de (x) toute perte (y compris les pertes reportées) et (y) toute somme à allouer aux réserves conformément aux dispositions de la Loi ou des Statuts.

La Valeur d'Annulation par Action sera calculée en divisant le Montant d'Annulation Total à appliquer à la Catégorie d'Actions à racheter ou annuler par le nombre d'Actions en circulation de ladite Catégorie d'Actions.

Catégorie d'Actions signifie toute une catégorie d'Actions de la Société.

Capital Distribuible signifie, à un moment donné, les bénéfices à la fin de l'année fiscale plus tout bénéfice reporté et tout montant retiré des réserves disponibles à cet effet, moins les pertes reportées et les montants à allouer à une réserve non-distribuible conformément à la Loi ou au Statuts, à condition que les actifs nets de la Société, tels que décrits dans les comptes annuels ne soient pas ou ne seront pas à la suite du rachat, inférieurs au montant du capital social souscrit plus les réserves non distribuables selon la loi ou les statuts de la Société.

Comptes Intérimaires signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernées.

Date des Comptes Intérimaires signifie la date se situant pas moins de deux mois avant la date de rachat ou d'annulation de la Catégorie d'Actions.

Loi signifie la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée dans le temps ou tout autre Loi qui pourrait la remplacer.

Montant d'Annulation Total signifie le montant déterminé par l'Actionnaire Commandité (le cas échéant) et approuvé par l'assemblée générale des associé(s) sur base des comptes annuels de la dernière année fiscale. Le Montant d'Annulation Total sera la totalité du Montant Disponible au moment de l'annulation de la Catégorie d'Actions concernée sauf réso-

lution contraire de l'assemblée générale des associé(s) adoptée selon les modalités prévues pour la modification des Statuts, à condition toutefois que le Montant d'Annulation Total ne soit jamais supérieur audit Montant Disponible.

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est formé entre Bigpoint Manager, souscripteur des actions de commandité en qualité d'actionnaire commandité (l'Actionnaire Commandité et collectivement avec les autres actionnaires, les Actionnaires), les souscripteurs et tous ceux qui pourraient devenir propriétaires d'Actions de Commandité et d'Actions Ordinaires émises par la Société, une société en commandite par actions sous la dénomination de Bigpoint Manager Investments S.C.A. (ci-après la Société), qui sera régie par la Loi et par les présents Statuts.

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune par une résolution de l'Actionnaire Commandité. Le siège social peut par ailleurs être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution des Actionnaires délibérant de la manière requise pour la modification des Statuts.

2.2 Des succursales, filiales ou autres bureaux peuvent être établis tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision de l'Actionnaire Commandité. Lorsque l'Actionnaire Commandité estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui, malgré ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, échange ou de toute autre manière tous titres, Actions et/ou autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et/ou autres instruments de dette, et, en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre effectuer directement ou indirectement des investissements immobiliers et investir dans l'acquisition et gérer un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billet à ordre, obligations et emprunts obligataires et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de participation. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou valeurs de participation, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toutes autres sociétés et la Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toutes autres sociétés et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toutes autres sociétés ou personnes, dans chaque cas, pour autant que ces activités ne constituent pas des activités réglementées du secteur financier.

3.3 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue de leur gestion efficace, en ce compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société peut d'une façon générale effectuer toutes les opérations et transactions qui favorisent directement ou indirectement ou se rapportent à son objet.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est formée pour une durée illimitée.

4.2 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des Actionnaires de la Société délibérant de la manière requise pour la modification des Statuts.

4.3 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un des Actionnaires. En cas de décès, d'incapacité ou d'empêchement de l'Actionnaire Commandité, l'Article 112 de la Loi s'appliquera.

II. Capital social - Actions

Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social souscrit de la Société est fixé à un million d'euros (EUR 1.000.000) représenté par

- deux (2) actions de commandité (les Actions de Commandité) détenues par l'Actionnaire Commandité
- cent mille quatre-vingt-huit (100.088) actions de catégorie A (les Actions de Catégorie A);
- quatre-vingt-dix neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (99.990) actions de catégorie B (les Actions de Catégorie B);
- quatre-vingt-dix neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (99.990) actions de catégorie C (les Actions de Catégorie C);
- quatre-vingt-dix neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (99.990) actions de catégorie D (les Actions de Catégorie D);
- quatre-vingt-dix neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (99.990) actions de catégorie E (les Actions de Catégorie E);

- quatre-vingt-dix neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (99.990) actions de catégorie F (les Actions de Catégorie F);
- quatre-vingt-dix neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (99.990) actions de catégorie G (les Actions de Catégorie G);
- quatre-vingt-dix neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (99.990) actions de catégorie H (les Actions de Catégorie H);
- quatre-vingt-dix neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (99.990) actions de catégorie I (les Actions de Catégorie I); et
- quatre-vingt-dix neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (99.990) actions de catégorie J (les Actions de Catégorie J et collectivement avec les Actions de Catégorie A, les Actions de Catégorie B, les Actions de Catégorie C, les Actions de Catégorie D, les Actions de Catégorie E, les Actions de Catégorie F, les Actions de Catégorie G, les Actions de Catégorie H, les Actions de Catégorie I et toute autre catégorie d'actions qui pourrait être émises dans le temps, les Actions Ordinaires),

toutes souscrites et d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune.

Les droits et obligations liés aux Catégories d'Actions seront identiques sauf disposition contraire des Statuts ou de la Loi.

Les Actions Ordinaires et les Actions de Commandité sont collectivement désignées ci-après les Actions et individuellement une Action.

Les Actions Ordinaires sont détenues par les actionnaires ordinaires. Les actionnaires ordinaires sont désignés ci-après les Actionnaires Commanditaires. Les Actionnaires Commanditaires et l'Actionnaire Commandité sont collectivement dénommés les Actionnaires.

A l'exception des Actions de Commandité, chaque Catégorie d'Actions sera couplée avec un compte de prime d'émission.

5.2 Le capital social autorisé de la Société est fixé à un million deux cent cinquante mille euros (EUR 1.250.000) et l'Actionnaire Commandité est autorisé à émettre en plus des Actions existantes de la Société, un nombre total d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000) Actions, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

5.3 L'Actionnaire Commandité est autorisé pendant une période de 5 (cinq) ans à compter de la date de constitution de la Société à augmenter le capital social de la Société, à une ou plusieurs reprises, d'un montant du capital social autorisé défini à l'Article 5.2 ci-dessus,

(i) par la création et l'émission de nouvelles Actions et/ou de nouvelles catégories d'actions et/ou d'actions rachetables;

(ii) par la détermination de la date et du lieu auxquels l'acte notarié constatant l'augmentation de capital sera passé;

(iii) par la renonciation ou la limitation des droits de souscription préférentielle des Actionnaires concernant cette ou ces émissions d'Actions et/ou de nouvelles catégories d'actions et/ou d'actions rachetables et l'émission de ces Actions et/ou de nouvelles catégories d'actions et/ou d'actions rachetables à la personne ou aux personnes, tel que l'Actionnaire Commandité le décide;

(iv) par l'enregistrement par acte de notarié toute augmentation du capital social effectuée dans les limites du capital autorisé et modification de l'Article 5.1 des Statuts en conséquence; et

(v) par la modification du registre des actions de la Société chaque fois qu'une augmentation du capital social est effectuée dans les limites du capital social autorisé.

5.4 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires de la Société adoptée de la manière requise pour la modification des Statuts.

Art. 6. Actions.

6.1 Les Actions sont et resteront sous forme nominative.

6.2 Les Actions Ordinaires.

(a) Toutes les Actions Ordinaires auront les droits et obligations qui leur seront accordés en vertu des Statuts et seront identiques à tous les égards.

(b) Chaque Action Ordinaire donne droit à une voix aux assemblées générales des Actionnaires.

6.3 Les Actions de Commandité.

(a) Toutes les Actions de Commandité auront les droits et obligations qui leur seront accordés en vertu des Statuts et seront identiques à tous les égards.

(b) Chaque Action de Commandité donne droit à une voix aux assemblées générales des Actionnaires.

6.4 Un registre des Actions sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi, et il peut être consulté par chaque Actionnaire qui le désire.

6.5 Les Actions seront cédées par une déclaration écrite de cession inscrite dans le registre des Actions de la Société, qui sera exécutée par le cédant et le cessionnaire ou par leur mandataire respectif. La Société peut aussi accepter d'autres instruments de cession qu'elle jugera satisfaisants comme preuve de cession.

6.6 Toute distribution versée sur les Actions, soit en numéraire ou en nature, sous toutes les formes (en ce compris sans limitation) comme dividende, boni de liquidation, produits de rachat ou autre, sera payée et distribuée aux Actionnaires en prélevant sur les sommes disponibles à la distribution conformément à l'article 72-1, paragraphe (1) de la Loi, ou en cas de rachat, conformément à l'article 49-8 de la Loi.

6.7 Toute cession d'Actions de la Société sera soumise à toutes les restrictions de cession (y compris notamment, les droits de préemption, les droits de premier refus, consentements préalables et autres restrictions) prévues dans tout contrat présent ou futur conclu entre la Société et les Actionnaires de la Société, qui sera notifié par écrit au cessionnaire par le cédant avant ledit transfert.

6.8 Toute cession d'Actions sera également soumise au consentement de l'Associé Commandité.

6.9 Envers la Société, les Actions sont indivisibles, et la Société ne reconnaîtra qu'un seul propriétaire par Action. Les copropriétaires indivis désigneront une seule personne qui les représentera auprès de la Société.

6.10 La Société peut racheter ses propres Actions dans les limites fixées par la Loi et les Statuts.

Art. 7. Droits de Préemption.

7.1 Nonobstant toute disposition contraire des Statuts, si la Société propose d'émettre (une Emission Préemptive) à tout Actionnaire ou tout affilié d'un Actionnaire des instruments de dette ou des Actions supplémentaires autres que les Actions ou instruments de dette dont l'émission résulte de la conversion ou de l'exercice d'instruments convertibles en Actions (les Titres Préemptifs), chacun des autres Actionnaires aura le droit (le Droit de Préemption) de souscrire à un montant de Titres Préemptifs égal au pourcentage proportionnel d'Actions dudit Actionnaire (ou, dans le cas d'une émission d'une nouvelle catégorie ou d'un nouveau type de dette ou de titre de capital, un montant égal au pourcentage proportionnel d'Actions dudit Actionnaire). Sous réserve de la Loi, chacun desdits Actionnaires pourra exercer le Droit de Préemption au même prix et selon les mêmes conditions que les Titres Préemptifs à émettre lors de cette Emission Préemptive.

7.2 15 jours au moins avant toute Emission Préemptive, la Société enverra un avis écrit aux Actionnaires exposant la valeur totale des Titres Préemptifs proposés pour émission lors ladite Emission Préemptive ainsi que les autres conditions applicables à cette Emission Préemptive (l'Avis de Préemption).

7.3 Si un Actionnaire souhaite exercer son Droit de Préemption, cet Actionnaire devra envoyer à la Société un avis écrit de cette décision (la Réponse Préemptive), dans les 15 jours suivant la réception de l'Avis de Préemption (la Période d'Exercice), indiquant la valeur totale des Titres Préemptifs auxquels l'actionnaire désire souscrire. Dans le cas d'une Emission Préemptive, les Titres Préemptifs seront émis aux Actionnaires participants dans les 45 jours suivant l'expiration de la Période d'Exercice. Si un Actionnaire ne fournit pas une Réponse Préemptive conformément au présent Article 7, la Société pourra par la suite, pendant une période ne dépassant pas 90 jours suivant l'expiration de la Période d'Exercice, émettre les Titres Préemptifs aux conditions et à un prix équivalents à ceux mentionnés dans l'Avis de Préemption. Tout Titre Préemptif qui n'aura pas été émis dans ladite période de 90 jours sera par la suite de nouveau soumis au Droit de Préemption prévu par le présent Article 7.

7.4 Emission Accélérée. Si l'Actionnaire Commandité détermine en toute bonne foi que dans l'intérêt de la Société, une émission qui aurait dû être soumise au présent Article 7 devrait être menée de manière accélérée, ladite émission pourra alors être réalisée autrement que conformément aux procédures prévues par le présent Article 7 et soumise à une renonciation au Droit de Préemption de la part de l'Actionnaire Commandité (l'Emission Accélérée); à condition que le souscripteur concerné participant à ladite Emission Accélérée soit contraint rapidement, et dans tous les cas dans un délai de 30 jours suivant la souscription à ladite Emission Accélérée, de proposer de vendre aux Actionnaires la proportion de Titres nouvellement émis auxquels chacun d'eux auraient eu le droit de souscrire et aux conditions et à un prix équivalant à ceux auxquels chacun des Actionnaires auraient eu droit, si l'Emission avait été effectuée conformément aux Droits de Préemption.

Ledit Actionnaire bénéficiera de tous les droits et avantages (y compris le dividende) liés aux Titres émis et qui lui ont été cédés conformément à l'Article 7.4.

Art. 8. Rachat d'Actions.

8.1 Le capital social de la Société peut être réduit par le rachat (et l'annulation) d'une ou plusieurs Catégories d'Actions à condition néanmoins que la Société ne soit jamais autorisée à racheter (et annuler) les Actions de Catégorie A à D. Les rachats (et annulations) de Catégories d'Actions seront effectués dans l'ordre alphabétique décroissant (premièrement les Actions de Catégorie J, ensuite les Actions de Catégorie I et ainsi de suite). L'Associé Commandité décidera des Actions à racheter.

8.2 Dans le cas d'une réduction de capital par rachat (et annulation) d'une Catégorie d'Actions (dans l'ordre défini ci-dessus), chaque Catégorie d'Actions donne droit à ses détenteurs (proportionnellement à leur participation dans ladite Catégorie d'Actions) à une partie du Montant d'Annulation Total tel que déterminé par l'Actionnaire Commandité et approuvé par l'assemblée générale. Les détenteurs des Actions qui seront rachetées (et annulées) recevront de la part de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Action pour chaque Action de la Catégorie d'Action concernée qu'ils détiennent et qui sont rachetées.

8.3 Les Actions peuvent uniquement être rachetées par:

(a) le Capital Distribuable de la Société; ou

b) Les revenus d'une nouvelle émission d'action simultanée effectuée dans le but du rachat (y compris toute somme transférée sur le compte de prime d'émission lié aux nouvelles actions).

8.4 Lorsque les Actions sont rachetées, elles sont immédiatement traitées comme si elles avaient été annulées et tous les droits liés à ces actions, y compris notamment les droits de vote et droits à une distribution de quelque nature que ce soit, seront suspendus jusqu'à la réalisation de l'annulation.

8.5 Si les paiements prévus à l'Article 8 sont supérieurs au Capital Distribuible déterminé sur base des comptes annuels suivants, le trop-perçu sera considéré comme une avance sur le dividende suivant conformément à l'Article 72-2 (3) de la Loi.

Art. 9. Responsabilité des Actionnaires.

9.1 L'Actionnaire Commandité est solidairement responsable des dettes de la Société dans la mesure où elles ne peuvent pas être couvertes par les actifs de la Société.

9.2 Les Actionnaires Commanditaires sont responsables à hauteur du montant du capital qu'ils ont engagé dans la Société en souscrivant les Actions.

III. Gestion - Représentation

Art. 10. Gestion de la Société.

10.1 La Société est administrée par l'Actionnaire Commandité.

10.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts aux Actionnaires ou au Conseil de Surveillance (défini ci-après) seront de la compétence de l'Actionnaire Commandité qui aura tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

10.3 Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, Actionnaires ou non, par l'Actionnaire Commandité.

10.4 L'Actionnaire Commandité est autorisé à déléguer la gestion journalière de la Société et le pouvoir de représenter la Société dans le cadre de cette gestion journalière à un ou plusieurs fondés de pouvoir ou autres agents, Actionnaires ou non, agissant individuellement ou conjointement.

10.5 La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature de l'Actionnaire Commandité ou par la signature individuelle ou conjointe de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature a été valablement délégué et dans les limites de ce pouvoir.

10.6 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et toute autre société ou personne ne sera affecté ou invalidé par le fait que l'Actionnaire Commandité ou autres fondés de pouvoir de la Société a un intérêt dans la transaction, ou est un directeur, Actionnaire, agent ou employé de cette autre société ou personne.

Art. 11. Responsabilité.

11.1 Dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, l'Actionnaire Commandité et les autres fondés de pouvoir de la Société, ainsi que les personnes à qui des pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux Articles 8.3 et 8.4 des présents Statuts, seront indemnisés par prélèvement sur les actifs de la Société contre tous les coûts, frais, pertes, dommages et dépenses encourus ou supportés par eux en relation avec toutes actions, plaintes, procès ou procédures auxquels ils peuvent être partie en raison de leur statut actuel ou passé de gérants, fondés de pouvoir ou délégués de la Société, en raison de toute transaction effectuée par la Société, tout contrat conclu ou action accomplie, ou omise ou dans laquelle ils ont participé, en relation avec l'exécution de leurs obligations, à l'exception des dommages et dépenses dues à leur faute lourde ou manquement dolosif, dans chaque cas, sans préjudice de tous les autres droits dont peuvent jouir ces personnes.

IV. Assemblées générales des associés

Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.

12.1 L'assemblée générale des Actionnaires régulièrement constituée représente l'organe entier des Actionnaires de la Société.

12.2 Les résolutions des Actionnaires sont adoptées en assemblées générales conformément à la Loi et aux Statuts.

Art. 13. Convocation, Quorum, Majorité et Procédure de vote.

13.1 Les assemblées générales des Actionnaires de la Société sont convoquées par l'Actionnaire Commandité ou par le Conseil de Surveillance par une convocation fixant l'ordre du jour et envoyée par lettre recommandée au moins huit (8) jours avant l'assemblée à chaque Actionnaire à l'adresse mentionnée dans le registre des Actions.

13.2 Les assemblées des Actionnaires de la Société seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations respectives des assemblées.

13.3 Si tous les Actionnaires de la Société sont présents ou représentés à l'assemblée des Actionnaires de la Société et se considèrent eux-mêmes comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra se tenir sans convocation préalable.

13.4 Un Actionnaire peut prendre part aux assemblées générales des Actionnaires de la Société en désignant une autre personne comme mandataire (qui n'a pas besoin d'être un Actionnaire) par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique.

13.5 Chaque Actionnaire peut également participer à toute assemblée des Actionnaires de la Société par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, permettant à toutes les personnes participant à l'assemblée de s'identifier, s'entendre et se parler. La participation à une assemblée par ces moyens équivaut à une participation en personne à ladite assemblée.

13.6 Chaque Actionnaire peut également voter grâce aux formulaires de vote fournis par la Société. Les formulaires de vote contiennent la date et le lieu de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, le texte des résolutions proposées ainsi que pour chaque résolution proposée, trois cases permettant aux Actionnaires de voter en faveur, contre ou de s'abstenir de voter s'agissant de la résolution proposée. Les formulaires de vote doivent être envoyés par les Actionnaires par courrier, télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique au siège social de la Société. La Société n'acceptera que les formulaires de vote reçus avant la date de l'assemblée précisée dans la convocation. Les formulaires de vote qui ne contiennent ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention seront nuls.

13.7 Sauf dispositions contraires prévues par la Loi ou les Statuts, les résolutions à une assemblée des Actionnaires de la Société dûment convoquée seront adoptées à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés et votants, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté à cette assemblée.

13.8 Une assemblée générale extraordinaire des Actionnaires convoquée pour modifier les Statuts ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital social est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si ce quorum n'est pas atteint, une seconde assemblée sera convoquée dans les formes statutaires et de la Loi. La seconde assemblée délibérera valablement quelle que soit la proportion du capital représentée. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être adoptées, devront réunir les deux tiers au moins des voix exprimées.

V. Supervision - Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Conseil de Surveillance.

14.1 La surveillance de la Société, en ce compris la surveillance de ses livres et comptes, sera confiée à un conseil de surveillance composé d'au moins trois membres (le Conseil de Surveillance) qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires. Les membres du Conseil de Surveillance seront nommés par l'assemblée générale des Actionnaires de la Société qui déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat. Ils seront élus pour une durée maximale de six ans et seront rééligibles.

14.2 Le Conseil de Surveillance doit nommer un président parmi ses membres et peut désigner un secrétaire.

14.3 Le Conseil de Surveillance aura les pouvoirs d'un commissaire aux comptes, tels que prévus par la Loi.

14.4 Le Conseil de Surveillance sera consulté par l'Actionnaire Commandité sur toutes les questions que l'Actionnaire Commandité déterminera, et il pourra autoriser toutes les initiatives de l'Actionnaire Commandité qui, selon la Loi ou les présents Statuts, dépassent les pouvoirs de l'Actionnaire Commandité.

14.5 Le Conseil de Surveillance est convoqué par l'Actionnaire Commandité ou par l'un de ses membres.

14.6 Une convocation écrite à toute réunion du Conseil de Surveillance sera donnée à tous ses membres au moins vingt-quatre (24) heures avant la date fixée de la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de ces circonstances sera précisée dans la convocation de ladite réunion du Conseil de Surveillance.

14.7 Cette convocation écrite n'est pas nécessaire si tous les membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés à la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés et avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite avec l'accord écrit de chaque membre du Conseil de Surveillance de la Société soit en original, soit par téléfax, courrier électronique, télégramme ou télex. D'autres convocations écrites ne seront pas exigées pour des réunions se tenant à une heure et à un lieu prévus dans un calendrier préalablement adopté par une résolution du Conseil de Surveillance.

14.8 Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à toute réunion du Conseil de Surveillance en nommant par écrit, soit en original ou par téléfax, courrier électronique, télégramme ou télex, un autre membre comme son mandataire.

14.9 Le Conseil de Surveillance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Surveillance sont prises à la majorité des voix exprimées. Si à une réunion, il y a égalité du nombre de voix pour et contre une résolution, le vote du président sera prépondérant. Les résolutions du Conseil de Surveillance seront consignées en procès-verbaux, signés par tous les membres présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (le cas échéant).

14.10 Tout membre peut participer à une réunion du Conseil de Surveillance par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'identifier, s'entendre et se parler. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à ladite réunion.

14.11 Des résolutions circulaires signées par tous les membres du Conseil de Surveillance seront valables comme si elles avaient été adoptées à une réunion dûment convoquée et tenue. Les signatures peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être envoyées en original, par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique.

14.12 Les membres du Conseil de Surveillance ne contractent à raison de leur fonction aucune responsabilité personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions applicables de la Loi.

14.13 Dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, les membres du Conseil de Surveillance seront indemnisés par prélèvement sur les actifs de la Société contre tous les coûts, frais, pertes, dommages et dépenses qui leur incombent en relation avec toutes actions, plaintes, procès ou procédures auxquels ils peuvent être partie en raison de leur statut actuel ou passé de membre du Conseil de Surveillance, en relation avec l'exécution de leurs obligations, à l'exception des dommages et dépenses dues à leur faute lourde ou dol, dans chaque cas, sans préjudice de tous les autres droits dont ils peuvent jouir.

Art. 15. Exercice social et Assemblée générale annuelle.

15.1 L'exercice social de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

15.2 Chaque année, à la fin de l'exercice, l'Actionnaire Commandité dresse le bilan et le compte de résultat de la Société ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication de l'actif et du passif de la Société avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, membres du conseil de surveillance et commissaires aux comptes de la Société.

15.3 L'Actionnaire Commandité fournira, un mois avant la date de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires, les pièces justificatives et un rapport sur les opérations de la Société au Conseil de Surveillance de la Société qui devra préparer un rapport exposant ses projets.

15.4 L'assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Société se tiendra, conformément au droit luxembourgeois, au Luxembourg, à l'adresse du siège social de la Société ou à tout autre endroit dans la commune du siège social tel que stipulé dans l'avis de convocation, le troisième vendredi de juin de chaque année à 10 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire au Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le jour ouvrable suivant.

15.5 L'assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Société peut se tenir à l'étranger, si l'Actionnaire Commandité considère de manière absolue que des circonstances exceptionnelles telles qu'indiquées à l'Article 2.2 des Statuts l'exigent.

Art. 16. Affectation des bénéfices.

16.1 Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve requise par la loi. Cette affectation cessera d'être exigée dès que la réserve légale aura atteint dix pour cent (10 %) du capital social souscrit de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps en temps selon l'Article 5 de ces Statuts.

16.2 Sous réserve de et conformément à tout contrat présent ou futur conclu par tous les Actionnaires de la Société, l'assemblée générale des Actionnaires de la Société décidera de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels et décidera de payer des dividendes de temps en temps et à sa propre discrétion aux moments qu'elle jugera opportun au regard des objectifs et de la politique de la Société.

16.3 Les dividendes, si exigibles, seront distribués au moment et au lieu fixés par l'Actionnaire Commandité conformément à la décision de l'assemblée générale des Actionnaires. Les dividendes peuvent être payés en euro ou en toute autre devise choisie par l'Actionnaire Commandité.

16.4 L'Actionnaire Commandité peut décider de payer des acomptes sur dividendes aux conditions et dans les limites fixées par la Loi.

VI. Dissolution - Liquidation

17.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires, nommés par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération. Sauf disposition contraire prévue par la Loi ou la décision des Actionnaires de la Société, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et du paiement des dettes de la Société.

17.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué aux Actionnaires proportionnellement au nombre d'Actions détenues par chaque Actionnaire dans la Société.

VI. Disposition générale

18.1 Il est fait référence aux dispositions de la Loi pour tous les points qui ne font pas l'objet d'une disposition spécifique dans ces présents Statuts.»

Sixième résolution

L'Assemblée DECIDE de modifier le registre des actions de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnée à tout administrateur de l'actionnaire commandité de la Société, tout avocat ou employé de Loyens & Loeff Luxembourg et tout employé de SGG S.A., pour procéder pour le compte de la Société, à l'inscription des actions nouvellement émises dans le registre des actions de la Société

Estimation des coûts

Les dépenses, coûts et frais ou charges de toute nature qui seront à régler par la Société puisque découlant de cet acte, sont estimés à environ EUR 7.000.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle anglais, déclare, par la présente, qu'à la demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la même personne comparante, en cas de divergences entre le texte en anglais et celui en français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire des parties comparantes, et les membres du Bureau, les membres du Bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte original.

Signé: H. OZVEREN, A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1^{er} juin 2011. Relation: LAC/2011/25590. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 7 juin 2011.

Référence de publication: 2011083634/1360.

(110093528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

Bretas S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 137.969.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2011.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2011094365/11.

(110107018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Bretas S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 137.969.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2011.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2011094366/11.

(110107019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Charity & Investment Merger Arbitrage Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 153.813.

Extrait des Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 16 juin 2011

En date du 16 juin 2011, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler les mandats de Madame Frédérique Barnier-Bouchet, de Madame Catherine Berjal, de Madame Anne-Sophie D'Andlau et de Monsieur Jean-Claude Koch en qualité d'Administrateurs pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2012.

Luxembourg, le 5 juillet 2011.

Pour extrait sincère et conforme
Pour Charity & Investment Merger Arbitrage Fund
Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2011094368/17.

(110107129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Cidron Silicon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 32.550,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 153.483.

—
Suite au conseil de gérance tenu en date du 23 mai 2011, les gérants ont décidé de transférer le siège social de la société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Référence de publication: 2011094369/13.

(110106973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Cidron Silicon Two S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 32.550,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 153.492.

—
Suite au conseil de gérance tenu en date du 23 mai 2011, les gérants ont décidé de transférer le siège social de la société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Référence de publication: 2011094370/13.

(110106974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

**Clayax Acquisition Luxembourg 1 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. CD&R Osprey Holding S.à r.l.).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 150.282.

—
Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 62233 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011094371/11.

(110106616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Cofra Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R.C.S. Luxembourg B 98.221.

—
Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011094373/10.

(110106649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

ConnectCom S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3372 Leudelange, 26, rue Léon Laval.
R.C.S. Luxembourg B 43.789.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 juillet 2011.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307
L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2011094374/14.

(110106522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Cornerstone City Developments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 122.648.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011094375/9.

(110107299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Creativ Ceutical S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 119.499.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011094378/10.

(110107414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Canalville S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, 11, rue de l'Eglise.
R.C.S. Luxembourg B 40.335.

Les statuts coordonnés de la prédite société au 29 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 7 juillet 2011.

Me Marc LECUIT
Notaire

Référence de publication: 2011094386/13.

(110107462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Café du Sud S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2229 Luxembourg, 15, rue du Nord.
R.C.S. Luxembourg B 90.544.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Référence de publication: 2011094380/10.

(110107260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Crystal Finanz S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 116.891.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011094379/9.

(110107382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Calista Institut, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1259 Senningerberg, 11, Zone Industrielle Breedewues.
R.C.S. Luxembourg B 143.678.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011094381/10.

(110107349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Callens, Pirenne, Theunissen & Co, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 38.178.

Les comptes annuels au 30 septembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011094382/10.

(110106605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Canalville S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, 11, rue de l'Eglise.
R.C.S. Luxembourg B 40.335.

L'an deux mille onze, le vingt-neuf juin.

Par-devant Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch.

S'EST REUNIE:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de «CANALVILLE S.A.», une société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social à L-3378 Livange, 11, rue de l'Eglise, constituée suivant acte reçu par Maître Christine DOERNER, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 1^{er} avril 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 447 en date du 6 octobre 1992, page 21416 (ci-après la «Société»).

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Khadigea KLINGELE, juriste, demeurant professionnellement à Mersch (ci-après le «Président»).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Robert Jean Louis SCHILTZ, ingénieur, né le 2 novembre 1945 à Luxembourg, demeurant à F-78290 Croissy sur Seine (France), 31, Route du Roy (ci-après le «Scrutateur»).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire de la Société a pour ordre du jour (ci-après «Ordre du jour»):

1) Conversion de la monnaie d'expression du capital social de FRANCS LUXEMBOURGEOIS en EURO au taux de change de 40,3399 LUF pour 1,00 EUR en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1999.

Par conséquent, après conversion, le capital social de la Société sera d'un montant de TRENTE MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT SIX EUROS SOIXANTE NEUF CENTS (30.986,69 EUR) représenté par MILLE DEUX CENT CINQUANTE (1.250) actions d'une valeur de VINGT QUATRE EUROS SOIXANTE DIX NEUF CENTS (24,79 EUR) chacune.

2) Augmentation du capital à concurrence de QUATRE VINGT MILLE SOIXANTE ET ONZE EUROS SOIXANTE DIX CENTS (80.071,70.-EUR) pour le porter de TRENTE MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT SIX EUROS SOIXANTE NEUF CENTS (30.986,69 EUR) à CENT ONZE MILLE CINQUANTE HUIT EUROS TRENTE NEUF CENTS (111.058,39 EUR) par l'émission de TROIS MILLE DEUX CENT TRENTE ACTIONS (3.230) actions nouvelles, d'une valeur nominale

de VINGT QUATRE EUROS SOIXANTE DIX NEUF CENTS (24,79 EUR), ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

3) Acceptation de la souscription des TROIS MILLE DEUX CENT TRENTE (3.230) nouvelles actions par Monsieur Robert Jean Louis SCHILTZ, pré-qualifié et acceptation de la libération partielle en espèces des nouvelles actions.

4) Modification subséquente de l'alinéa 1^{er} de l'article 5 des statuts de la Société.

5) Modification de l'article 2 des statuts qui prendra désormais la teneur suivante:

«Le siège de la société est établi dans la commune de Roeser.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données».

6) Modification de l'alinéa 1^{er} de l'article 13 des statuts de la Société qui aura ainsi la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit à l'endroit indiqué dans les convocations, le deuxième mardi du mois de mai à 11.00 heures».

7) Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, le mandataire des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence.

Cette liste de présence, après avoir été signée «ne varietur» par les actionnaires présents, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Restera pareillement annexée aux présentes la procuration des actionnaires représentés, après avoir été signée «ne varietur» l'actionnaire présent, le mandataire des actionnaires représentés et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social de la Société étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'Ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'Ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de convertir, la monnaie d'expression du capital social de FRANCS LUXEMBOURGEOIS (LUF) en EURO (EUR) au cours de change de 40,3399 LUF pour 1,00 EUR, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1999.

Par conséquent, après conversion, le capital social de la Société sera d'un montant de TRENTE MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT SIX EUROS SOIXANTE NEUF CENTS (30.986,69 EUR) représenté par MILLE DEUX CENT CINQUANTE (1.250) actions d'une valeur de VINGT QUATRE EUROS SOIXANTE DIX NEUF CENTS (24,79 EUR) chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de QUATRE VINGT MILLE SOIXANTE ET ONZE EUROS SOIXANTE DIX CENTS (80.071,70 EUR) pour le porter de TRENTE MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT SIX EUROS SOIXANTE NEUF CENTS (30.986,69 EUR) à CENT ONZE MILLE CINQUANTE HUIT EUROS TRENTE NEUF CENTS (111.058,39 EUR) par l'émission de TROIS MILLE DEUX CENT TRENTE ACTIONS (3.230) actions nouvelles, d'une valeur nominale de VINGT QUATRE EUROS SOIXANTE DIX NEUF CENTS (24,79 EUR) ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Souscription et Libération

Monsieur Robert Jean Louis SCHILTZ, pré-qualifié est alors intervenu aux présentes et déclare souscrire les TROIS MILLE DEUX CENT TRENTE (3.230) actions nouvelles et les libérer à hauteur de QUARANTE SIX VIRGULE QUARANTE ET UN pour cents (46,41%), de sorte que la somme de TRENTE SEPT MILLE CENT SOIXANTE EUROS VINGT ET UN CENTS (37.160,21.-EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Tous les actionnaires présents ou représentés de la Société déclarant renoncer à leurs droits préférentiels de souscription, l'assemblée générale des actionnaires a décidé d'accepter la souscription des TROIS MILLE DEUX CENT

TRENTE (3.230) actions par Monsieur Robert Jean Louis SCHILTZ et d'accepter également la libération partielle des actions par le souscripteur à hauteur de QUARANTE SIX VIRGULE QUARANTE ET UN pour cents (46,41%).

Modification de l'article 5 alinéa 1^{er} des statuts

Désormais, l'alinéa 1^{er} de l'article 5 des statuts de la Société prendra la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à CENT ONZE MILLE CINQUANTE HUIT EUROS TRENTE NEUF CENTS (111.058,39 EUR) représenté par QUATRE MILLE QUATRE CENT QUATRE VINGT (4.480) actions d'une valeur nominale de VINGT QUATRE EUROS SOIXANTE DIX NEUF CENTS (24,79 EUR) chacune.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 2 des statuts qui prendra désormais la teneur suivante:

« **Art. 2.** Le siège de la société est établi dans la commune de Roeser.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier l'alinéa 1^{er} de l'article 13 des statuts de la Société qui aura ainsi la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit à l'endroit indiqué dans les convocations, le deuxième mardi du mois de mai à 11.00 heures.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société à raison du présent acte, est estimé à MILLE DEUX CENTS EUROS (1.200,- EUR).

Plus rien n'étant à l'Ordre du jour la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. SCHILTZ, K. KLINGELE, M. LECUIT.

Enregistré à Mersch, le 30 juin 2011. Relation: MER/2011/1295. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): A. MULLER.

POUR COPIE CONFORME.

Mersch, le 6 juillet 2011.

Référence de publication: 2011094385/115.

(110106476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Camelia Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 90.750.

Extrait du Procès-Verbal de la Réunion du Conseil d'Administration tenue le 8 avril 2011

Troisième résolution:

Le Conseil d'Administration a décidé, à compter de ce jour, de nommer Monsieur Claude SCHMITZ, Conseiller fiscal, né à Luxembourg, le 23/09/1955, domicilié professionnellement à Luxembourg au 2, Avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg, en qualité de Président du Conseil d'Administration. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale statutaire annuelle qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CAMELIA PARTICIPATIONS S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2011094383/16.

(110106864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Capacity Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4220 Esch-sur-Alzette, 5, rue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 87.749.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011094387/10.

(110106604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Capital Immo Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 91, rue Cents.
R.C.S. Luxembourg B 93.635.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

La Gérance

Référence de publication: 2011094388/11.

(110107472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Catoc S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6735 Grevenmacher, 2A, rue Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 60.006.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011094389/10.

(110107542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

CCP II Holdings Luxco, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 160.168.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 juillet 2011.

Référence de publication: 2011094390/10.

(110106558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Centre Le Roi Dagobert S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6735 Grevenmacher, 2A, rue Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 60.023.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011094391/10.

(110107601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Cernunnos, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 161.903.

— STATUTS

L'an deux mille onze, le cinq juillet.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

La société PROTADE S.A., ayant son siège social à MITCHELL HOUSE, P.O BOX 1551, VALLEY ANGUILA, WEST INDIES (WE),

étant représentée par Maître Frédéric NOEL, Avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée «ne varietur» par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'elle déclare constituer (la «Société»).

STATUTS

Titre I^{er} - Dénomination, Siège, Objet, Durée

1. Forme, Dénomination.

1.1 La Société est une société anonyme luxembourgeoise régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg (et en particulier, la loi telle qu'elle a été modifiée du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi de 1915»)) et par les présents statuts (les «Statuts»).

1.2 La Société adopte la dénomination CERNUNNOS.

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré vers tout autre commune à l'intérieur du Grand Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires au moyen d'une résolution de l'assemblée générale de ses actionnaires délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.

2.3 Le conseil d'administration de la Société (le "Conseil d'Administration") est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.4 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera prise par le Conseil d'Administration.

3. Objet. La Société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs constitués d'instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et d'espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

Elle ne pourra exercer aucune activité commerciale.

Elle réservera ses actions, soit à des personnes physiques agissant dans le cadre de la gestion de leur patrimoine privé, soit à des entités patrimoniales agissant exclusivement dans l'intérêt du patrimoine privé d'une ou de plusieurs personnes physiques, soit à des intermédiaires agissant pour le compte des investisseurs précités.

Elle ne pourra pas s'immiscer dans la gestion d'une société dans laquelle elle détient une participation.

Les titres qu'elle émettra ne pourront faire l'objet d'un placement public ou être admis à la cotation d'une bourse de valeurs.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites fixées par la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial («SPF»).

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II - Capital

5. Capital social. Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille Euro (31.000.-€), divisé en trois cent dix (310) actions nominatives d'une valeur nominale de cent Euro (100.-€) chacune, lesquelles sont entièrement libérées (à raison de 100 %).

6. Nature des actions. Les actions sont, en principe, nominatives ou au porteur à la demande des actionnaires et dans le respect des conditions légales.

7. Versements. Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et aux conditions que le conseil d'administration déterminera de temps à autres. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

8. Modification du capital.

8.1 Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décisions des actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

8.2 La Société peut procéder au rachat de ses propres actions aux conditions prévues par la loi.

Titre III - Administrateurs, Conseil d'administration, Commissaire aux comptes

9. Conseil d'administration.

9.1 En cas de pluralité d'actionnaires, la Société doit être administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins (chacun un «Administrateur»), actionnaires ou non.

9.2 Si la Société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la Société a seulement un actionnaire restant, la Société peut être administrée par un Conseil d'Administration consistant, soit en un Administrateur (L'"Administrateur Unique") jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires constatant l'existence de plus d'un actionnaire, soit par au moins trois Administrateurs. Une société peut être membre du Conseil d'Administration ou peut être l'Administrateur Unique de la Société. Dans un tel cas, le Conseil d'Administration ou l'Administrateur unique nommera ou confirmera la nomination de son représentant permanent en conformité avec la Loi de 1915.

9.3 Les Administrateurs ou l'Administrateur Unique sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Administrateurs élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

9.4 En cas de vacance du poste d'un administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

10. Réunions du conseil d'administration.

10.1 Le Conseil d'Administration élira parmi ses membres un président (le «Président»). Le premier Président peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires. En cas d'empêchement du Président, il sera remplacé par l'Administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

10.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du Président ou d'un Administrateur. Lorsque tous les Administrateurs sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

10.3 Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procuration.

10.4 Tout Administrateur est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil d'Administration par un autre Administrateur, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite. Un Administrateur peut également désigner par téléphone un autre Administrateur pour le représenter. Cette désignation devra être confirmée par une lettre écrite.

10.5 Toute décision du Conseil d'Administration est prise à la majorité simple des votes émis. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

10.6 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée pour autant que chaque participant soit en mesure de prendre activement part à la réunion, c'est à dire notamment d'entendre et d'être entendu par tous les autres Administrateurs participant et utilisant ce type de technologie, seront réputés présents à la réunion et seront habilités à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

10.7 Des résolutions du Conseil d'Administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les Administrateurs personnellement (résolution circulaire). Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax ou e-mail. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoqué. La date de ces résolutions doit être la date de la dernière signature.

10.8 Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen généralement quelconque tels que fax, e-mail ou par téléphone, dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

10.9 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par tous les membres présents aux séances. Des extraits seront certifiés par le président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs.

11. Pouvoirs généraux du conseil d'administration.

11.1 Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

12. Délégation de pouvoirs.

12.1 Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le Conseil déterminera.

12.2 Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être Administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

13. Représentation de la société. Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur Unique, par la signature unique de son Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par deux Administrateurs ou par l'Administrateur Unique de la Société, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

14. Commissaire aux comptes.

14.1 La Société est contrôlée par un ou plusieurs commissaires aux comptes nommés par l'assemblée générale ou l'actionnaire unique.

Titre V - Assemblée générale des actionnaires

15. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.

15.1 S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

15.2 En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

15.3 Toute assemblée générale sera convoquée par voie de lettres recommandées envoyées à chaque actionnaire nominatif au moins quinze jours avant l'assemblée. Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication.

15.4 Un actionnaire peut être représenté à l'assemblée générale des actionnaires en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être un actionnaire et est par conséquent autorisé à voter par procuration.

15.5 Les actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

15.6 Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la portion du capital représentée.

15.7 Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées.

15.8 Cependant, la nationalité de la Société peut être changée et l'augmentation ou la réduction des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

16. Lieu et Date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit chaque année dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations le troisième jeudi du mois de juin à 15 h 00 heures, et pour la première fois en 2012.

17. Autres assemblées générales. Tout Administrateur peut convoquer d'autres assemblées générales. Une assemblée générale doit être convoquée sur la demande d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

18. Votes. Chaque action donne droit à une voix. Un actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des actionnaires, par une autre personne désignée par écrit.

Titre VI - Année sociale, Répartition des bénéfices

19. Année sociale.

19.1 L'année sociale commence le premier janvier et fini le trente et un décembre de chaque année, sauf pour la première année sociale qui commence au jour de la constitution de la Société et qui se termine au 31 décembre 2011.

19.2 Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, aux réviseurs d'entreprises qui commenteront ces documents dans leur rapport.

20. Répartition des bénéfices.

20.1 Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

20.2 Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale des actionnaires décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

20.3 Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Titre VII - Dissolution, Liquidation

21. Dissolution, Liquidation.

21.1 La Société peut être dissoute par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.

21.2 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

21.3 A défaut de nomination de liquidateurs par l'assemblée générale des actionnaires, les Administrateurs ou l'Administrateur Unique seront considérés comme liquidateurs à l'égard des tiers.

Titre VIII - Loi applicable

22. **Loi applicable.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

Souscription et Libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les trois cent dix (310) actions comme suit:

| | |
|---|--------------------|
| Protade S.A. | <u>310 actions</u> |
| Total: trois cent dix actions | 310 actions |

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille Euro (31.000 €) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué à deux mille Euro.

Première assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes:

1. L'adresse de la Société est fixée au 79, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg.
2. Est nommé Administrateur pour une durée de six ans: Me Frédéric NOËL, Avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

3. Est nommé commissaire aux comptes, pour la même période:

BENOY KARTHEISER MANAGEMENT, ayant son siège social à L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes,

Et après lecture, le mandataire de la comparante a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: F. NOEL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C le 6 juillet 2011. Relation: LAC/2011/30589. Reçu soixante-quinze Euros (75,-€).

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Référence de publication: 2011094392/217.

(110107013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Claudine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 142.744.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée
Générale Extraordinaire tenue au siège social le 29 juin 2011*

L'assemblée générale accepte la démission de Mme Patricia JUPILLE de son poste d'administrateur.

L'assemblée générale décide de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Vincent CORMEAU, né le 29 août 1960, demeurant L-1227 Luxembourg, 3, rue Belle-Vue.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2014.

Luxembourg, le 29 juin 2011.

Pour CLAUDINE S.A.

Signature

Référence de publication: 2011094394/16.

(110107417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Clemalux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 150.310.

—
Les comptes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Clemalux S.A.R.L.

Référence de publication: 2011094395/11.

(110107420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

CLOF II Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 153.973.

—
Extrait de décision de l'associé unique de la Société

L'associé unique de la Société décide conformément aux statuts de la Société:

D'accepter la démission de M. Erwan Le Berre en qualité de gérant de la Société avec effet au 3 juin 2011.

De nommer M. Sami Hajjem, domicilié professionnellement au 4A, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, gérant de la Société avec effet au 3 juin 2011.

Que par conséquent, la composition du conseil de gérance est désormais comme suit:

- Kike-Oramba Kembi
- Sami Hajjem
- Jeremy Vickerstaff.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Référence de publication: 2011094396/18.

(110107589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Comfinex S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond.
R.C.S. Luxembourg B 155.919.

Par la présente, je soussignée GUZAL TADJIEVA a l'honneur de vous informer que je me démet de mes fonctions de gérante unique au sein de votre société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 27 juin 2011.

Guzal TADJIEVA.

Référence de publication: 2011094397/10.

(110106917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Commissaire aux Comptes S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4276 Esch-sur-Alzette, 44, rue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 131.410.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011094398/10.

(110107253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Compagnie Européenne de Financement C.E.F. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 1.860.

L'assemblée générale ordinaire, en sa séance du 20 mai 2011, a renouvelé pour un terme d'un an le mandat de réviseur de la s.a. Deloitte. Ce mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 6 juillet 2011.

Fl. Poncelet / J. Brackenier

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011094399/13.

(110107001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Compagnie Européenne de Participation et d'Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 37.300.

*Extrait du Procès-Verbal de la Réunion
du Conseil d'Administration tenue le 14 mai 2010*

Troisième résolution:

Le Conseil d'Administration a décidé, à compter de ce jour, de nommer Monsieur Claudio BACCELLI, né à Mexico (Mexique), le 15/05/1956, domicilié professionnellement à Luxembourg au 11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, en qualité de Président du Conseil d'Administration. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale statutaire annuelle qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE EUROPEENNE DE PARTICIPATION ET D'INVESTISSEMENT S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2011094400/17.

(110106656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Comptoir de Luxembourg s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 149.166.

Le siège social de la société Comptoir de Luxembourg S.à r.l., établi au 124, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, inscrite au RCS Luxembourg sous le numéro B 149 166, est dénoncé avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2011.

AMAXX CONSULTING Sàrl

Domiciliataire

Référence de publication: 2011094401/12.

(110107501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

BPT Arista SA SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 132.056.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-fourth day of May.

Before Us Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, (Grand Duchy of Luxembourg),

Was held an Extraordinary General Meeting of Shareholders (the "Meeting") of BPT Arista SA SICAV-SIF (the «Company»), a public limited company ("société anonyme") qualifying as an investment company with variable share capital-specialised investment fund ("société d'investissement à capital variable-fonds d'investissement spécialisé") with its registered office in L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register ("Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg"), Section B, under number 132.056

incorporated by a deed of Maître Joseph ELVINGER, notary, residing in Luxembourg on August 23, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2442 on October 27, 2007 and whose bylaws have been last amended pursuant to a deed of Maître Joseph ELVINGER, notary, residing in Luxembourg, on April 30th, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on June 13th, 2008, under number 1460 The Meeting was opened at 2.00 p.m. with Mr Mikael THOMSEN, managing director, residing in Copenhagen, The chairman appointed as secretary Mrs Elodie IANNONE, private employee, residing in Senningerberg, The Meeting elected as scrutineer Mrs Audrey NOEL-COPPEDE, private employee, residing in Senningerberg.

The bureau of the Meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I.- That the Agenda of the Meeting is the following:

1) Approval of the change of Investment Period as defined in the article 8 of the Company's articles of incorporation, from currently 36 months to 48 months after January 31st, 2008.

2) Amendment of article 8 of the Company's articles of incorporation in order to implement this extension of the Investment Period by replacing any reference to "36 months" by a reference to "48 months".

3) Miscellaneous.

II.- That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list signed by the proxies of the represented shareholders and by the bureau of the Meeting will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities and the proxies will be kept at the registered office of the Company.

III.- The Meeting was convened by a notice containing the agenda sent by registered mail to the shareholders on May 9th, 2011.

IV.- That it appears from the attendance list mentioned that out of 702,114.932 outstanding shares, 494,183.198 shares are present or represented at the present Meeting.

V.- After having acknowledged the report of the Chairman and having approved that the quorum, required by article 22 of the articles of incorporation, has been reached the meeting took unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolved to approve the change of Investment Period as defined in the article 8 of the Company's articles of incorporation, from currently 36 months to 48 months after January 31st, 2008.

Second resolution

The general meeting resolved to amend article 8 of the Company's articles of incorporation in order to implement this extension of the Investment Period by replacing any reference to "36 months" by a reference to "48 months", which shall have the following wording:

“ **Art. 8. Issuance of Shares.** The Board is authorised, during a period of 48 months starting at January 31st, 2008, to issue up to a maximum total of four million (4,000,000) fully paid up shares at any time with or without a preferential subscription right to existing shareholders.

The Board may impose restrictions on the frequency at which shares shall be issued. The Board may, in particular, decide, at its sole discretion, that shares shall only be issued during one or more offering periods.

Furthermore, the Board may temporarily discontinue or finally suspend the issuance of shares without any prior notice to shareholders, if the Board determines that this is in the best interest of the Company and the existing shareholders.

Investors wishing to subscribe for shares or existing shareholders wishing to subscribe for further shares after January 31st, 2008 will be required to execute a subscription agreement and indicate therein their total committed capital (the "Commitment" or "Commitments"); provided however that no shareholder of the Company may hold at any time more than 25% of the total number of shares in issue at the end of the Investment Period. The minimum Commitment shall be one hundred twenty five thousand Euro (EUR 125,000.-), unless the Board in its discretion accepts a lower amount. The Board may in its discretion accept or refuse an offer to subscribe for shares made by an Investor. No subscription will be accepted more than 48 months after January 31st, 2008.

If a subscription is accepted by counter signature of the Board, Commitments received from Investors may be drawn down by the Board, in whole or in part, during a period of maximum 48 months after January 31st, 2008 (the "Commitment Period" or "Investment Period").

Commitments will cease to be available for draw-down after the expiry of 48 months period from January 31st, 2008; provided however that Commitments may be drawn down thereafter to the extent necessary (i) to pay fees, expenses and liabilities of the Company, (ii) to complete any investments that have been committed to during the Commitment Period such as the acquisition of a new property upon its completion or a refurbishment project or (iii) to make any follow-on investments in existing transactions, in this latter case up to a maximum of 10% of Commitments. After the expiry of 12 months following the end of the Commitment Period, Commitments will cease to be available for draw downs. This is to satisfy any legal or contractual obligations of the Company, including without limitation in relation to their position as a landlord of their existing real estate investments.

In no event will an Investor be required to make a capital contribution at any time in any amount in excess of its total Commitment.

The price per share shall be the Net Asset Value per share as at the most recent Valuation Day, plus a subscription fee of 4% of the subscription price. The Net Asset Value per share shall be determined in compliance with Article 11 as further adjusted on the following basis:

(a) an adjustment shall be made for the difference between any deferred tax liability required to be provided for under International Financial Reporting Standards as amended from time to time ("IFRS") and the estimated future tax liabilities as estimated by the Board.

(b) the Board shall be entitled to require an additional assessment of the Net Asset Value including a property valuation, prior to determining the Net Asset Value for the purpose of any issue of any shares, where the Board considers that there has been an intervening event since the last Valuation Day which would render the current valuation materially misleading.

The Board may rely on advice from its advisors in quantifying the likely amount of any estimated tax liabilities and take such other advice as they consider appropriate before making a determination as to the appropriate adjustment to the NAV calculation.

Each new shareholder shall also be required (to the extent not already included in the Net Asset Value pursuant to Article 11) to pay on subscription its pro rata share (as determined by the Board) of the costs of establishment, organisation and administration of the Company, property advisor fees, acquisition fees, disposal fees, financing fees and other fixed fees recalculated from January 31st, 2008 as if all shareholders had been admitted to the Company and had subscribed for their Commitments on January 31st, 2008.

Where a new shareholder commits to subscribe for shares on a Subsequent Closing and Commitments are drawn down by the Board, the Board shall draw down the entirety of the Commitments from the shareholders having made their Commitments prior to the Subsequent Closing, until the proportion of their total Commitments have been fully drawn down, before the Commitments of the new shareholders are drawn down.

The issue price, as determined by the Board, of the shares subscribed shall be payable within the time limit as determined from time to time by the Board which shall not be later than fifteen business days from the relevant issue date or Valuation Day. The Board may delegate to any director, manager, officer or other duly authorised agent the power to accept subscriptions, to receive payment of the price of the new shares to be issued and to deliver them.

The Company may agree to issue shares as consideration for a contribution in kind of securities or other assets which could be acquired by the Company pursuant to its investment policy and restrictions, in compliance with the conditions set forth by Luxembourg law, in particular the obligation to deliver a valuation report from the auditor of the Company."

The Meeting is thereupon closed at 2.30 p.m.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the Meeting, the members of the board of the Meeting, all of whom are known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, signed together with us, the notary, the present original deed, no shareholder expressing the wish to sign.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mil onze, le vingt-quatre mai.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires (l'"Assemblée") de la société "BPT Arista SA SICAV-SIF" (la «Société»), une société anonyme qualifiée de société d'investissement à capital variable-fonds d'investissement spécialisé, ayant son siège social à L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde, inscrite auprès du Registre de commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, numéro 132.056

constituée par acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 août 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), le 27 octobre 2007, numéro 2442, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 avril 2008, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), le 13 juin 2008, numéro 1460,

L'Assemblée est ouverte à 14.00 heures sous la présidence de Monsieur Mikael THOMSEN, managing director, demeurant à Copenhague,

Le Président élit en tant que secrétaire Madame Elodie IANNONE, employée privée, demeurant à Senningerberg,

L'assemblée nomme aux fonctions de scrutateur Madame Audrey NOEL-COPPEDE, employée privée, demeurant à Senningerberg.

Le bureau de l'Assemblée étant dûment constitué, la présidente déclara et pria le notaire d'acter:

I.- Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1) Approbation du changement de la Période d'investissement tel que détaillé dans l'article 8 des statuts de la société, d'actuellement 36 mois à 48 mois, après le 31 janvier 2008.

2) Modification de l'article 8 des statuts de la société afin d'adapter l'extension de la Période d'investissement, en remplaçant toute référence de «36 mois» par la référence «48 mois».

3) Divers

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement et les procurations seront conservées au siège social de la Société.

III.- L'Assemblée a été convoquée par avis de convocation contenant l'ordre du jour envoyé par courrier recommandé aux actionnaires en nom le 9 mai 2011.

IV.- Qu'il appert de ladite liste de présence que sur 702.114,932 actions en circulation, 494.183,198 actions sont présentes ou représentées à l'Assemblée.

V.- Après avoir approuvé l'exposé du Président et après avoir reconnu que le quorum requis a été atteint, l'assemblée a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'approuver le changement de la Période d'investissement, tel que détaillé dans l'article 8 des statuts de la société, d'actuellement 36 mois à 48 mois, après le 31 janvier 2008.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 8 des statuts de la société afin d'adapter l'extension de la Période d'investissement, en remplaçant toute référence de «36 mois» par la référence «48 mois», afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 8. Emission des Actions.** Le Conseil est autorisé pendant une période de 48 mois commençant à courir à partir du 31 janvier 2008 à émettre des actions entièrement libérées à concurrence d'un total maximum de quatre millions (4.000.000,-), à tout moment, avec ou sans droit préférentiel de souscription, en faveur des actionnaires actuels.

Le Conseil peut imposer des restrictions portant sur la fréquence à laquelle les actions seront émises. Le Conseil peut en particulier décider, à son entière discrétion, que les actions ne seront émises que pendant une ou plusieurs périodes d'offre.

En outre, le Conseil peut suspendre temporairement ou arrêter définitivement l'émission des actions sans préavis aux actionnaires, s'il estime que cela correspond aux meilleurs intérêts de la Société et des actionnaires actuels.

Les investisseurs désirant souscrire des actions ou les actionnaires actuels désirant souscrire d'autres actions à compter du 31 janvier 2008, devront signer un contrat de souscription et y indiquer leur capital total engagé (l'"Engagement" ou

les "Engagements"); sous réserve cependant qu'aucun actionnaire de la Société ne peut détenir à aucun moment plus de 25% du nombre total des actions en circulation à la fin de la période d'investissement. L'engagement minimum sera fixé à cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-) à moins que le Conseil, à son entière discrétion, n'accepte un montant inférieur. Le Conseil peut, à son entière discrétion, accepter ou refuser une offre de souscription d'actions présentée par un investisseur. Aucune souscription ne sera acceptée plus de 48 mois après le 31 janvier 2008.

Si une souscription est acceptée et contresignée par le Conseil, les engagements reçus des investisseurs peuvent être encaissés par le Conseil intégralement ou partiellement pendant une période de 48 mois maximum à compter du 31 janvier 2008 (la "Période d'engagement" ou "Période d'investissement").

Les engagements ne pourront plus être appelés après l'expiration de la période de 48 mois commençant à courir au 31 janvier 2008; sous réserve du fait cependant que les engagements peuvent être appelés ultérieurement dans la limite nécessaire à (i) payer les frais, dépenses et passifs de la Société, (ii) à réaliser les investissements qui ont été souscrits pendant la Période d'Engagement tels que l'acquisition d'un nouveau bien jusqu'à sa réalisation ou un projet de réhabilitation ou (iii) à réaliser des investissements ultérieurs afférents à des transactions en cours, dans ce cas à hauteur d'un maximum de 10% des engagements. Après l'expiration des 12 mois suivant la fin de la Période d'Engagement, les engagements cesseront d'être disponibles pour des tirages. Cette disposition a pour finalité le respect des obligations légales ou contractuelles de la Société, incluant sans limitation celles lui incombant en qualité de bailleur des investissements immobiliers en cours.

En aucun cas, un investisseur ne sera tenu de faire un apport en capital à tout moment d'un montant supérieur à ses engagements totaux.

Le prix par action correspondra à la Valeur de l'actif net par action au Jour d'Evaluation le plus récent majorée d'un droit de souscription de 4 % du prix de souscription. La Valeur de l'actif net par action sera définie conformément à l'article 11 telle qu'ajustée ultérieurement sur la base suivante:

(a) un ajustement sera effectué concernant la différence entre toute obligation fiscale différée devant être prévue en vertu des International Financial Reporting Standards (Normes internationales comptables et d'information financière) modifiées le cas échéant ("IFRS") et les obligations fiscales futures telles qu'évaluées par le Conseil.

(b) le Conseil aura le droit de demander une évaluation supplémentaire de la Valeur de l'actif net incluant l'évaluation d'un bien avant de déterminer la Valeur de l'actif net aux fins de l'émission des actions, lorsqu'il considère que s'est produit un événement nouveau depuis le dernier Jour d'Evaluation qui rendrait l'évaluation actuelle erronée, de façon significative.

Le Conseil peut se fonder sur les avis de ses conseillers pour chiffrer le montant probable de toutes obligations fiscales estimées et prendre tous autres conseils qu'il considère appropriés avant de définir l'ajustement approprié du calcul de la VAN.

Chaque nouvel actionnaire sera également tenu (dans la limite qui n'est pas déjà incluse dans la VAN en vertu de l'article 11) de payer lors de la souscription sa part proratisée (telle que déterminée par le Conseil) des frais de constitution, organisation et administration de la Société, des honoraires des conseillers immobiliers, des frais d'acquisition, des frais de vente, des frais de financement et autres frais fixes recalculés à compter du 31 janvier 2008 comme si tous les actionnaires avaient été admis dans la Société et avaient souscrits leurs engagements le 31 janvier 2008.

Lorsqu'un nouvel actionnaire s'engage à souscrire des actions lors d'une clôture ultérieure et que les engagements sont tirés par le Conseil, ce dernier encaissera l'intégralité des engagements auprès des actionnaires ayant souscrit leurs engagements avant la clôture ultérieure jusqu'à ce que la part de leurs engagements totaux ait été entièrement tirée, avant que les engagements des nouveaux actionnaires ne soient tirés.

Le prix d'émission, tel que fixé par le Conseil, des actions souscrites, sera payable dans les délais fixés le cas échéant par le Conseil, ces délais ne pouvant se proroger au-delà de quinze jours ouvrables à compter de la date d'émission concernée ou du Jour d'Evaluation. Le Conseil peut déléguer à un administrateur, gestionnaire, dirigeant ou autre mandataire dûment habilité le pouvoir d'accepter des souscriptions, de recevoir le paiement du prix des nouvelles actions à émettre et de les remettre.

La Société peut convenir d'émettre des actions en contrepartie d'apport en nature de valeurs ou d'autres actifs qui pourraient être acquis par la Société en vertu de sa politique et de ses restrictions en matière de placements, conformément aux conditions imposées par la loi luxembourgeoise, en particulier l'obligation de remettre un rapport d'évaluation rédigé par le réviseur de la Société.»

L'Assemblée est dès lors close à 14.30 heures.

Le notaire instrumentant qui parle et comprend la langue anglaise, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la requête des personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'Assemblée, les membres du bureau de l'Assemblée tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé avec Nous, notaire, le présent acte original, aucun actionnaire ayant exprimé le souhait de voter.

Signé: Mikael THOMSEN, Elodie IANNONE, Audrey NOEL-COPPEDE, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 06 juin 2011. Relation GRE/2011/2098. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 9 juin 2011.

Référence de publication: 2011091688/225.

(110103607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2011.

Copal, Société Anonyme.

Siège social: L-6735 Grevenmacher, 2A, rue Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 7.132.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011094402/10.

(110107603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Copal Belle Boutique S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6735 Grevenmacher, 2A, rue Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 16.612.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011094403/10.

(110107606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Dematic Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 10.000.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 112.618.

EXTRAIT

L'assemblée générale des associés de la Société tenue en date du 28 juin 2011 a décidé d'accepter, avec effet immédiat, la démission de Claus Mai et Roar Isaksen en tant que gérants de la Société.

L'assemblée générale des associés de la Société a également décidé de nommer, avec effet au 28 juin 2011 et pour une durée illimitée, Lars Frankfelt, résidant professionnellement au 29 Esplanade (1st Floor), st. Helier, Jersey, Channel Islands, J E2 3QA en tant que gérant unique de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Dematic Holding S.a r.l.

Signature

Référence de publication: 2011094407/17.

(110107440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Creativ-Ceutical Export S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 142.761.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011094404/10.

(110107413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Dédé s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 81, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 45.784.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 juillet 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011094405/10.

(110107142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Eurogestion B.A.L.H.D., S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8365 Hagen, 28A, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 36.351.

L'an deux mil onze, le vingt-deux juin.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "Eurogestion B.A.L.H.D. S.A.", avec siège social à L-5652 Mondorf-les-Bains, 1, rue Michel Rodange,

constituée suivant acte reçu par Maître Jacqueline HANSEN-PEFFER, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 janvier 1991, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 328 du 2 septembre 1991, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 36.351.

L'assemblée est ouverte à 13.50 heures sous la présidence de Monsieur Paul WEILER, employé privé, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Nadine GLOESENER, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Abdel Halim BELHADAD, comptable, demeurant professionnellement à L-8365 Hagen.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour:

Ordre du jour:

- 1.- Transfert du siège social vers 28A, rue Principale, L-8365 Hagen.
- 2.- Modification subséquente de la première phrase de l'article 2 des statuts.
- 3.- Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, le mandataire des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, le mandataire des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Première résolution

L'assemblée générale transfère le siège social vers 28A, rue Principale, L-8365 Hagen et modifie en conséquence la première phrase de l'article 2 des statuts comme suit:

«Art. 2. (1^{er} phrase). Le siège social est établi dans la Commune de Steinfort.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14.00 heures.

Frais.

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société à environ 700,- EUR.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. GLOESENER, P. WEILER, A.H. BELHADAD, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 juin 2011. Relation: LAC/2011/28937. Reçu 75,- € (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 4 juillet 2011.

Référence de publication: 2011096821/54.

(110109885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

De Feinen Heizungsknechler s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9150 Eschdorf, 17, an der Huischt.

R.C.S. Luxembourg B 107.618.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011094406/10.

(110107351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Alpha Personnel System S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 17, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 83.681.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IF EXPERTS COMPTABLES

B.P. 1832

L-1018 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2011094292/13.

(110106606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Alor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6735 Grevenmacher, 2A, rue Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 95.508.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011094291/10.

(110107541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Andelle SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 142.208.

Les comptes annuels au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ANDELLE S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2011094295/11.

(110106666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Angsberstuff, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7410 Angelsberg, 14, rue de Mersch.
R.C.S. Luxembourg B 139.428.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011094297/10.

(110107373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Aquarius Investholding S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 87.949.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011094303/9.

(110106689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

ARE Büchsenstrasse S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 152.963.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 juillet 2011.

Référence de publication: 2011094304/10.

(110106699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

ARE Ruhr S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 152.797.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 juillet 2011.

Référence de publication: 2011094305/10.

(110106704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Ariso Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 84.657.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011094307/9.

(110106690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Lake Harvest International SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9522 Wiltz, 15, rue du Fossé.
R.C.S. Luxembourg B 92.352.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011094610/10.

(110106798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

**Arka S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Arca S.à r.l.).**

Siège social: L-3441 Dudelange, 49, avenue Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 161.895.

L'an deux mille onze, le dix juin.

Par-devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Rambrouch (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1° ROD S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-1255 Luxembourg, 29 rue de Bragance, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 160.808, dûment représentée par son administrateur unique, Monsieur David YURTMAN, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg.

2° IMONDIAL S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-3441 Dudelange, 49, avenue Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 101.233, ici représenté par Maître David Yurtman, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 9 juin 2011, laquelle restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, présents ou représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

I. Les comparants, présents ou représentés comme dit ci-avant, sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée «ARCA S.à r.l.», ayant son siège social à L-3441 Dudelange, 49, avenue Grande-Duchesse Charlotte, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, «la Société», constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 11 mai 2011, non encore publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis sa constitution.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées, et appartenant exclusivement aux comparants, préqualifiés.

III. Lesquels comparants, présents ou représentés comme dit ci-avant, ont reconnu être pleinement informés des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 Modification de la dénomination sociale de la Société de "ARCA S.à r.l." en "ARKA S.à r.l.".

2 Modification subséquente de l'article 2 des statuts de la Société afin de refléter la résolution précédente.

3 Divers

ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés ont décidé de modifier la dénomination sociale de la Société de "ARCA S.à r.l." en "ARKA S.à r.l.".

Deuxième résolution

Au regard de la résolution précédente, Les associés ont décidé de modifier les statuts de la Société afin de refléter la résolution précédente.

En conséquence, l'article 2 se lira comme suit:

« **Art. 2.** La Société prend la dénomination de ARKA S.à r.l.»

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à six cent cinquante cents euros (EUR 650,-).

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: D. Yurtman, DELOSCH.

Enregistré à Redange/Attert, le 20 juin 2011. Relation: RED/2011/1184. Reçu soixante-quinze (75,-) euros.

Le Receveur (signé): KIRSCH.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Rambrouch, le 1^{er} juillet 2011.

Référence de publication: 2011094309/53.

(110106859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Koblenz und Partner GmbH, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 15.000,00.**

Siège social: L-1648 Luxembourg, 20, place Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 39.109.

—
Auszug der Beschlüsse der ausserordentlichen Generalversammlung vom 15. Juni 2011

Am Mittwoch, den 15. Juni 2011 um 10.00 Uhr, hat der alleinige Gesellschafter am Hauptsitz der Gesellschaft folgende Bestimmungen getroffen:

Herr Stefano MATARRESE, geboren am 05/02/1977 in Luxemburg wohnt in L-1648 Luxemburg, 20, Place Guillaume, wird zum administrativen Geschäftsführer der Gesellschaft ernannt.

Zudem wird Herr Isak KOBLENZ, geboren am 24/07/1951 in Kreuzberg, wohnt in L-1648 Luxembourg, 20, Place Guillaume, bisher alleiniger Geschäftsführer der Gesellschaft, zum technischen Geschäftsführer ernannt.

Die Gesellschaft ist rechtsgültig vertreten durch die gemeinsame Unterschrift beider Geschäftsführer oder durch die alleinige Unterschrift des technischen Geschäftsführers.

Luxemburg, den 15. Juni 2011.

Référence de publication: 2011094602/18.

(110107204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Koren S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 133.362.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2011 que personnes suivantes ont été élues administrateurs en remplacement de Madame Valérie WESQUY démissionnaire:

Madame Orietta RIMI, employée privée, né le 29.09.1976 à Erice (Italie), demeurant professionnellement 40, Avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg, administrateur;

Monsieur Vincent WILLEMS, expert-comptable, né le 30.09.1975 à Liège (Belgique), demeurant professionnellement 40, Avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, administrateur;

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2012.

Luxembourg, le 06 juillet 2011.

Référence de publication: 2011094603/17.

(110106619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Moseltank A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5515 Remich, 9, rue des Champs.

R.C.S. Luxembourg B 73.435.

—
Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung abgehalten im Firmensitz ausserordentlich am 29. März 2011 um 14.00 Uhr

LITRA B.V., eingeschrieben im Handelsregister der Niederlande unter der Nummer 2422 2987, mit Sitz in NL-3194 AA Hoogvliet Rotterdam, Hoefsmidstraat 40, legt am heutigen Tag sein Mandat als Verwaltungsratsmitglied nieder.

An deren Stelle wird ARGOS LOGISTICS B.V., eingeschrieben im Handelsregister der Niederlande unter der Nummer 2424 6145, mit Sitz in NL-3194 AA Hoogvliet Rotterdam, Hoefsmidstraat 40, vertreten durch Frederik Hendrik MATHER, geboren am 23.09.1961 in Hellendoorn (NL), beruflich wohnhaft in NL-3194 AA Hoogvliet Rotterdam, Hoefsmidstraat 40, einstimmig als neues Verwaltungsratsmitglied ernannt. Das Mandat endet mit der Generalversammlung, die im Jahre 2014 stattfinden wird.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Der Verwaltungsrat

Référence de publication: 2011094662/18.

(110107212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.